AGORA
DE LA RÉPUBLIQUE DE L'ESS

DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE : UTOPIES OU RÉALITÉS ?

LE 10 JUIN 2021, À LA MJC BOURROCHES-VALENDONS, CENTRE SOCIAL DE DIJON

ACTES DE L'AGORA
ET PROPOSITIONS À LA RÉPUBLIQUE DE L'ESS

MES MOUVEMENT POUR L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

La République de l'ESS

21 PÔLE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Les Localos · unadel · Collectif des Associations Citoyennes · UFISC · opale · sol · CNLRQ Comité National de Liaison des Régies de Quartier · Pour la parole de chômeurs

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION....1

PROGRAMME DE LA JOURNÉE....2

PRÉSENTATION :....4

1 POURQUOI UNE AGORA DE LA RÉPUBLIQUE DE L'ESS À DIJON ?....4

2 CITOYENNETÉ, DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUES et ESS : DE QUOI PARLE-T-ON ?....6

RESTITUTIONS ET PROPOSITIONS DES QUATRE ATELIERS DE LA MATINÉE....9

1 TRANSITION ÉCOLOGIQUE....9

2 JUSTICE SOCIALE....10

3 NOUVEL IMAGINAIRE....11

4 POUVOIR D'AGIR....11

5 7 PROPOSITIONS....11

WORLD CAFÉ - RESTITUTIONS ET PROPOSITIONS DES 4 TABLES....12

1 TABLE 1 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENCE TERRITORIALE....12

2 TABLE 2 : JUSTICE SOCIALE, LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LA GRANDE PAUVRETÉ....14

3 TABLE 3 : UN NOUVEL IMAGINAIRE, UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION SOCIÉTALE....16

4 TABLE 4 : POUVOIR D'AGIR CITOYEN POUR TOUTES ET TOUS....18

CONTRIBUTIONS DES RÉSEAUX À L'AGORA DEMOCRATIE ECONOMIQUE : UTOPIE OU REALITE....20

1 Contribution du Collectif des Associations Citoyennes....21

2 Contribution Les LOCALOS....28

3 Contribution UFISC OPALE....31

4 Contribution UNADEL....35

5 Contribution Mouvement SOL....37

6 Contribution Collectif Paroles de chômeurs....39

EN GUISE DE CONCLUSION, POUR ALLER PLUS LOIN....40

ANNEXES....41

INTRODUCTION

Lancé à l'initiative d'ESS France, La République de l'ESS a pour objectif d'animer une dynamique collective des acteurs de l'ESS autour de la construction d'un projet politique, porteur d'une vision du monde qui se concrétisera par l'écriture d'une déclaration politique, lors du Congrès National le 10 décembre 2021 à Paris.

Pour construire cette dynamique collective de plaidoyer, ESS France a mis en ligne une plateforme collaborative qui permet à n'importe quel acteur de l'ESS de contribuer à ce projet et faire communauté. En marge de la plateforme, des événements, les Agora de la République de l'ESS, sont organisés, pour accompagner cette dynamique et construire collectivement des contributions.

Tête de réseau de l'Economie Solidaire en France et membre d'ESS France, Le Mouvement pour l'Economie Solidaire a participé activement à cette démarche. En sa qualité de représentante du MES, au sein du Conseil d'administration d'ESS France, Bérénice Dondeyne a participé au collectif d'animation de la République de l'ESS.

Au-delà des contributions remontées sur la plateforme, notre Mouvement a souhaité explorer plus amplement, dans le cadre d'une Agora de la République de l'ESS, une thématique fondamentale de l'économie solidaire qui traverse aujourd'hui l'ensemble des enjeux de l'ESS et de la République : La citoyenneté économique comme pilier de la démocratie

Dans une société où le libéralisme économique prédomine, et où ses partisans le présentent comme l'unique chemin possible, l'ESS défend le projet d'une démocratie économique qui propose de transférer le pouvoir décisionnel des mains des gérants et actionnaires des entreprises, vers celles d'un plus grand nombre d'acteurs sociaux, y compris les travailleurs, les clients, les fournisseurs, les voisins, le grand public et les générations futures. Cette différence est essentielle, mais face à une ***doxa*** très répandue selon laquelle l'agent fondamental de l'économie est l'entreprise, comment redonner à chacun la capacité de se réapproprier l'économie ? La démocratie économique est une condition ***sine qua non*** à la démocratie politique.

C'est autour de la thématique : « Démocratie économique : utopies ou réalités ? » que nous avons invité nos membres, mais également les réseaux qui partagent notre vision, à co-construire des propositions. Nous vous les présentons dans ces actes qui sont le fruit d'un travail collectif, et nous remercions tous ceux qui y ont participé.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h : Accueil : Émargement et remise des dossiers participants

9h30 : Ouverture de l'Agora

·Madame Océane CHARRET GODARD Conseillère déléguée de Dijon Métropole Délégation Emploi, insertion, économie sociale et solidaire
·Madame Josette COMBES Co-Présidente du Mouvement pour l'Economie Solidaire
·Monsieur Michel TURBAN, Vice-président du Pôle d'Economie Solidaire 21, et Fabrice PENASSE, directeur
·Monsieur Marc KANHYE Directeur de la MJC Bourroches-Valendon

9h45 : Démocratie économique de quoi parlons nous ?

Introduction de la Journée par Danièle DEMOUSTIER économiste à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble et membre du collectif d'animation de la République de l'ESS.

10h : Lancement des 4 ateliers : recueillir la parole des participants

◦ **Transition écologique et résilience territoriale :**

Témoignages : Frédéric RAMETTE La Recyclade et Charles LESAGE Mouvement SOL.

◦ **Justice sociale, lutte contre les inégalités sociales et grande pauvreté :**

Témoignages : Matthieu DEPOIL Maison Phare, José DHERS Collectif pour la Parole de chômeurs

◦ **Un nouvel imaginaire : une économie au service de la transformation sociétale :**

Témoignages: Françoise CANNARD Court-Circuit 21 et Jean Yves PINEAU, Les Localos

◦ **Pouvoir d'agir citoyen pour toutes et tous :**

Témoignages : Barbara LIAGRE La Coudée le La Itou et Patrick NORYNBERG Comité National de Liaison des Régies de Quartier.

12 h : Restitution des Ateliers par les quatre rapporteurs

12h30 : Repas

14 H : Reprise des travaux :

Intervention en vidéo de Denis HAMEAU, Vice-président du Conseil régional Bourgogne Franche Comté, en charge de l'économie sociale et solidaire et membre du RTES, suivi d'une restitution des ateliers du matin.
Introduction de l'après-midi par Alice OECHSNER MES FRANCE.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

14h 15 : World café : Démocratie économique, contribution des acteurs :

Contributions : Dans le cadre de la préparation, nous avons convié un certain nombre de réseaux thématiques partenaires à nous nourrir de leur contribution. Nous avons ainsi recueilli les contributions du Collectif des Associations Citoyennes, du Collectif Parole de Chômeurs, du Mouvement inter-régional des AMAP, du Réseau E-graine, du mouvement SOL, de l'UFISC. Ajoutées aux remontées des ateliers du matin, elles co-construiront nos contributions thématiques sur le modèle : les constats, les enjeux, les propositions.

15h30 Restitution World Café : 4 animateurs : 3 à 5 idées clé sur les propositions

16h15 table ronde : Peut-on faire l'économie de la démocratie ?
Comment s'approprier concrètement l'idéal d'une République sociale et solidaire ?
Quelle place donner à la démocratie économique dans cet idéal ?
Comment pouvons-nous incarner concrètement la démocratie économique, quelle mise en œuvre dans nos pratiques, nos actions futures ?

Animation : Fabrice PENASSE, directeur PES 21
Intervenants :
·Danièle DEMOUSTIER, économiste à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble et membre du collectif d'animation de la République de l'ESS.
·Jérôme SADDIER Président ESS France et President du Crédit Coopératif (en visioconférence)
·Tatiana DESMAREST Présidente de la CRESS BFC et Directrice MGEN du Territoire de Belfort
·Bérénice DONDEYNE Administratrice Mouvement pour l'Economie Solidaire, Vice-Présidente ESS France et Co-Présidente MES Occitanie

17 h30 : Clôture

JOURNÉE CO-ORGANISÉEDE LA JOURNÉE

1- BIENVENUE ET PRÉSENTATION : POURQUOI UNE AGORA TERRITORIALE À DIJON

Nous sommes des acteurs du développement des territoires, de l'innovation sociale, de l'éducation populaire, de l'ESS, des acteurs économiques mais aussi de démocratie de proximité. Nous sommes investis sur le terrain en faveur de dynamiques collectives et citoyennes.
Nous portons tous individuellement des visions du monde, des réflexions sur l'économie que nous souhaiterions mettre au service du collectif, des individus, parfois sans le faire savoir, sans avoir le temps du partage et de la mutualisation.

Il existe sur le territoire une grande diversité d'acteurs qui construisent l'économie de demain, qui animent l'ESS et s'inscrivent- ou pas, à l'intérieur. Ils la font évoluer, ils sont porteurs de propositions.

D'une manière générale, ce secteur souffre d'un déficit de lisibilité : phénomène d'émiettement, de fragmentation entre grandes familles qui n'ont pas assez l'habitude de travailler ensemble, de cloisonnement. Ces difficultés rendent peu lisible ce que représente l'ESS sur nos territoires.

Ce secteur souffre aussi d'un déficit de reconnaissance publique, de changement parfois brutaux de cap en matière de politiques publiques : développement de nouvelles formes de philanthropie, appel croissant au secteur privé, mode de financement public parfois précaires. De nombreuses inquiétudes se manifestent par ailleurs vis à vis du projet de loi « confortant le respect des principes républicains », pouvant menacer les libertés associatives.

Il est dans ce sens souhaitable d'encourager la mise en réseau, les synergies et coopérations entre les acteurs, la transversalité des réflexions. Il est souhaitable également que toutes ces réflexions et initiatives se généralisent, se mutualisent et puissent être mieux connues des décideurs.

Le PES 21 et le MES, portés par la dynamique de la République de l'ESS, s'engagent pour favoriser la réflexion collective sur le rôle que l'ESS peut jouer dans la transformation de l'économie, dans nos modes de production, de consommation. Nous pensons qu'elle a un rôle à jouer dans la construction d'un modèle de développement économique plus durable, qui donne une place forte aux citoyens.

Nous sommes très heureux de vous voir en présentiel et de vous accueillir à cette journée nationale de contributions et d'échanges, qui marque le départ du lancement du Tour de France de l'ESS. Cette évènement rassemble la plupart des composantes de l'ESS, dans l'optique d'être force de proposition pour 2022 et de faire entendre nos voix. Cette journée d'Agora nous rassemble grâce à votre enthousiasme et fonctionne sur la base du volontariat, l'Agora étant réalisée sans financement spécifique.

Nous accueillons 70 participants sur l'ensemble de la journée, en provenance de 17 départements, pour cet évènement national et international (présence du RIPESS, Suisse et Guinée)

8 Témoignages au sein de 4 ateliers le matin, avec la participation de La Recyclade, Court Circuit 21, Maison Phare, La Coudée et des intervenants nationaux matin et après midi, qui représentent 12 réseaux régionaux et nationaux.

(MES Occitanie, APES Haut de France, RTES, Régies de Quartier, UNADEL, UFISC, CAC, Les Localos, Transicope, Mouvement SOL, e-graines, OPALE, Collectif pour la Parole de Chômeurs, plmate forme régionale des finances solidaires).

Des personnalités de l'ESS : Danièle DEMOUSTIER, chercheure à Sciences Po Grenoble
Jérôme SADDIER, Pdt d'ESS France

Des élus : Océane CHARRET GODARD (Conseillère Déléguée de Dijon Métropole à l'emploi, insertion, ESS) et Denis HAMEAU (membre du RTES et Vice-président en charge de l'économie sociale et solidaire)

VOIR LA VIDEO

Auteure : Danièle Demoustier, chercheure, Sciences politiques Grenoble, membre du Collectif d'animation République de l'ESS.

Auteure : Danièle Demoustier, chercheure, Sciences politiques Grenoble, membre du Collectif d'animation République de l'ESS.

2 - DÉMOCRATIE, CITOYENNETÉ ÉCONOMIQUES DANS ET PAR L'ESS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'ESS naît de l'engagement citoyen de proximité (territoriale, organisationnelle, idéologique). Elle repose sur une vision de la Personne humaine ; celle-ci ne se réduit pas à « *l'homo oeconomicus* », mais renoue avec les fondements de l'économie politique (cf Adam Smith a écrit un ouvrage philosophique, La théorie des sentiments moraux en 1759, avant son ouvrage économique La Richesse des Nations en 1776) car toute approche économique a un fondement philosophique, une conception de l'homme, en lui-même et en société.

Une vision de la Personne humaine

L'ESS est une économie humaniste et relationnelle, basée sur l'engagement citoyen.

Elle considère le citoyen à la fois comme être singulier, participant à des collectifs eux-mêmes singuliers (contre l'anonymisation et la normalisation) ; et comme être social, porteur d'universalité, donc d'une capacité à penser et agir pour la transformation de la société.

De ce fait, chacun peut se réapproprier les affaires publiques dont la manière d'organiser l'activité économique. Il s'agit de pouvoir se vivre dans ses dimensions multiples : citoyen, producteur, consommateur, éducateur…, comme acteur social, économique et porteur de transformation sociale à part entière.

Une appréhension de l'économie au sens large

Au delà d'un ensemble d'organisations et d'entreprises spécifiques, l'ESS peut se penser comme un mouvement de citoyens, qui porte un projet politique d'émancipation individuelle et collective. Elle peut intervenir dans tous les champs de la vie quotidienne ; production et emploi, consommation et prévention, protection et services, culture et bien être… Elle ne se limite pas à l'économie et aux échanges marchands, mais dynamise tous les modes de production, de consommation, d'échange (monétaires et non monétaires comme les SEL, Repair Cafés…, marchands et non marchands) qui permettent à chacun de mieux maîtriser les modalités de son intégration sociale, et à la société de construire un mode de développement plus solidaire et durable.

Une économie populaire

Même si elle est traditionnellement initiée par des « classes intermédiaires » (ouvriers qualifiés au XIXème siècle, professions intermédiaires aujourd'hui), elle poursuit l'objectif de devenir une économie « populaire » ouverte à tous, et pour cela, doit renouer avec sa tradition militante, revendicatrice, et éducative. Le renouvellement de l'éducation populaire, de l'éducation citoyenne et coopérative – celle-ci ne pouvant se limiter à l'intégration des objectifs et contraintes de gestion – sont ainsi des enjeux cruciaux pour l'avenir de l'ESS comme pour celle de nos démocraties, afin que la mémoire, la conscience et l'imagination, individuelles et collectives, prennent le pas sur les tentations populistes et autoritaires.

Démocratie et citoyenneté économiques

Le principe de la démocratie permet à chacun d'entrer dans les différents espaces de pouvoir, en exerçant sa pleine citoyenneté. Cette citoyenneté s'exerce dans les actes de la vie quotidienne (comportements, relations) alors que la démocratie engage un rapport et un débat collectifs pour l'exercice du pouvoir à des moments déterminés.

La démocratie, principe fondateur de l'ESS

Au XIXème siècle, l'association ouvrière a émergé sur l'engagement des membres selon le principe de base : « une personne = une voix » contre le principe ploutocratique « une action = une voix ». L'adhésion à une organisation d'ESS ouvre un accès égalitaire au pouvoir de décision, et non proportionnel aux droits de propriété. Construite sur le modèle de la démocratie politique dès 1848, supplantée par elle dans les années de croissance - où très souvent la croissance des activités s'est faite au détriment de la croissance de la citoyenneté -, elle doit être réactivée aujourd'hui pour que les différents groupes sociaux s'approprient réellement leurs conditions et leurs perspectives d'existence.

Le renouvellement de la démocratie, par la citoyenneté économique, comme condition de notre vie politique

La démocratie représentative est aujourd'hui une condition nécessaire mais non suffisante car elle traverse la même crise que la démocratie politique : désaffectation, sélection, délégation…

Réservant de fait l'accès au pouvoir à une catégorie de la population (cf. T. Piketty (codir.), Clivages politiques et inégalités sociales, 1948-2020) et dépossédant le plus grand nombre du pouvoir de décision entre deux mandats.

Non seulement la démocratie exige le débat préalable au vote mais de nouvelles formes de participation et de décision plus directes sont indispensables pour rendre effective cette ambition démocratique.
Il nous faut donc imaginer de nouveaux espaces de délibération pour que se co-construisent les solutions d'avenir ; ceci n'exclut pas les « controverses », une certaine conflictualité liée à la diversité des situations ; mais celles-ci doivent être vues comme vecteurs d'enrichissement collectif et non d'appauvrissement, pour construire le « plus grand dénominateur commun ».

Le renouvellement de la démocratie comme condition de notre cohésion sociale

Alors que les inégalités, la précarité et la pauvreté explosent depuis plusieurs années et que des menaces pèsent fortement sur la cohésion sociale, les politiques publiques comme les politiques managériales mettent l'accent sur l'autonomie et l'engagement individuels, faisant porter la responsabilité sur les individus (« citoyens »), notamment les plus fragiles, au détriment de la responsabilité collective. Cette responsabilité ne peut s'exercer que dans un cadre démocratique qui permet à chacun de participer à la définition des droits et devoirs réciproques.

Le renouvellement de la démocratie comme condition de la transition écologique

La transition écologique ne se fera pas sans les citoyens (cf. mouvements des gilets jaunes) ; elle se fera non pas par leur simple adhésion (ce qui n'en ferait qu'une question de « communication ») mais par leur participation active au changement de rapports avec la nature (environnement, agriculture et alimentation), avec les autres (semblables et différents), avec les usages comme les modes de production…car cela implique toutes les facettes des représentations et comportements quotidiens.

La citoyenneté dans et par l'ESS doit donc être appréhendée dans toute sa complexité : comme une vision (un projet de société) et un mouvement (processus, démarche, élan mobilisateur), s'incarnant dans un ensemble de comportements, de projets, d'échanges d'activités et de structures (organisations, entreprises, institutions) en interactions constantes pour expérimenter, dynamiser et transformer la vie en société.

Auteure : Danièle Demoustier, chercheure, Sciences politiques Grenoble, membre du Collectif d'animation République de l'ESS.

3 – RESTITUTIONS ET PROPOSITIONS DES 4 ATELIERS, MATINÉE

Transition écologique

- Impliquer les citoyens dans les démarches de transition et favoriser le maillage des acteurs à un effet d'entraînement sur un territoire (expériences des monnaies locales du Mouvement SOL)

- Favoriser le changement d'échelle : ils existent beaucoup d'initiatives locales et on constate l'importance de la petite taille car elle favorise l'appropriation des habitants et l'inscription dans l'économie locale. Comment ces structures peuvent-elles essaimer et se structurer? Avec quels modèles ? Nous recommandons un essaimage de mutualisation et de coopération.

- Nécessité que les acteurs de la transition écologique et de l'ESS s'ouvre à tous les publics. Auparavant ESS plus diffuse. Besoin d'interfaçage avec ensemble de la population.

- Nécessité de repenser le rapport au travail, aux activités d'utilité sociale (exemple des recycleries) : Favoriser l'équilibre entre temps en emploi et temps bénévole, hors emploi.

- Donner plus de lisibilité des dispositifs ESS comme les Tiers lieux, Pôles Territoriaux de coopération économique (PTCE), Fabrique de transitions, Territoires French Impact etc... Quelles spécificités, quelles complémentarités. Besoin de mieux comprendre.

Justice sociale

- Instaurer le principe de Co-responsabilité – coopération et convergence. Entre acteurs au niveau local.

- Retrouver des espaces de débat à plusieurs niveaux : pour toutes les personnes, entre initiatives, avec les pouvoirs publics, et les autres acteurs économiques du Territoire vers une co-construction des politiques publiques.

- Développer le lien social : rencontre entre les personnes, invisibilité de certaines personnes, problème des dispositifs.

- Sortir des appels à projets qui créent des logiques de silo. Faire système et faire avec, n'est pas payant dans les financements.

- Sortir de l'Invisibilité des personnes et des politiques peu efficientes : Les droits des personnes sont déniés dans leur citoyenneté, dans leurs actions du quotidien.

- Renforcer l'Éducation populaire, pouvoir d'agir, temps d'écoute, de pédagogie pour l'ESS.

- Problème de la récupération politique de mots et expressions de l'ESS en les vidant de leur sens. (Ex : « transition écologique »)

- Se réapproprier la question de la politique, cela s'apprend, c'est une pratique, ce sont des conditions favorables.

Nouvel imaginaire

- Renforcer la connaissance de l'ESS dans la population.
  - Réfléchir au vocabulaire utilisé.
  - Valoriser le potentiel de l'ESS à interroger les défaillances du système dominant.
- Accompagner la mise en place de gouvernances inclusives et participatives.
- Questionner le principe de la propriété privée,et du partage des bénéfices dans une logique de communs.
- Reposer la question de la rémunération du travail de l'activité de la contribution.
- Alerter du glissement d'une partie du périmètre de l'ESS vers l'économie marchande mais la diversité est aussi sa richesse.
- Développer de nouveaux outils : par exemple comptabilité *care*.

Pouvoirs d'agir

- Cheminement des questions.
- Comment les initiatives perdurent dans le temps ?
- Quid de l'importance d'être dans un réseau, un mouvement ?
- Doit-il passer par une institution, une structure, doit-il y avoir des lieux où ce pouvoir d'agir s'exprime ?
- Place du citoyen dans les institutions ?

7 propositions

- Trouver des structurations qui permettent aux initiatives et capacités d'agir d'être pérenne dans le temps.
- Développer les capacités des organisations ESS à s'ouvrir aux autres initiatives.
- A laisser l'émergence à ces initiatives.
- Reconnaître la capacité des citoyens à s'auto-organiser.
- Apporter un appui à l'expérimentation et aux initiatives citoyennes.
- Formation/information pour les citoyens sur leurs pouvoirs d'agir.
- Permettre de l'échange de savoir par la mise en place de lieux intermédiaires.

VIDEO DE DENIS HAMEAU, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ, EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET MEMBRE DU RTES

4 – WORLD CAFÉ - RESTITUTIONS ET PROPOSITIONS DES 4 ATELIERS

ATELIER 1 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENCE TERRITORIALE

CONSTAT

- Isolement des initiatives
- Segmentation sociale
- Manque d'incitation du secteur professionnel et injonctions paradoxales
- Injonctions au changement d'échelle
- Modèle de développement productiviste et concurrentiel
- Absence de concertation multi-acteurs sur des projets de développement et d'aménagement
- Prédation des ressources naturelles/locales
- Inégalités des aides entre petites et grandes exploitations agricoles
- Défi du repérage de besoins non couverts

ENJEUX

- Effet d'entrainement / Effet boule de neige
- Mixité/cohésion sociale et Partage d'un projet commun
- Quel modèle pour le changement d'échelle ?
- Passer des bonnes pratiques aux bonnes politiques
- Besoin d'une éducation intégrale
- Agir pour un autre modèle de développement
- Développement d'une démocratie directe, participative, délibérative
- Protection des ressources naturelles/locales des logiques du marché
- Participation égale des parties prenantes comme garantie d'une équité
- Identification collective des besoins et des solutions sur un territoire
- Développement des monnaies locales afin de créer un espace pour repérer les besoins du territoire fonds

PROPOSITIONS COMMUNES

- Favoriser l'animation sur les territoires
  - Interconnaissance
  - Echanges d'expériences
  - Promotion / communication
  - Soutien
  - Coopération

- Adopter le principe de péréquation : différenciation des tarifs selon les structures et les relations entre structures

- Mutualiser les efforts de coopération et essaimer les bonnes pratiques

- Développer les pratiques de pédagogie sociale, d'éducation populaire et d'éducation nouvelle et coopérative pour tous, par tous et permanente

- Développer des conditions d'un pouvoir d'agir et d'exercice réel de ses droits de citoyens

- Développer des espaces de concertation réelle (y compris hors institution)

- Encourager le développement des circuits courts et l'économie de proximité. Relocaliser/Revaloriser des filières de production

- Repenser le mode de distribution des aides aux agriculteurs

- Soutenir l'ingénierie de projets innovants = DLA collectif Territorial multi-acteurs

- Paramétrer une monnaie territoriale pour répondre aux besoins des territoires (ex : fonds de dotation)

4 – WORLD CAFÉ - RESTITUTIONS ET PROPOSITIONS DES 4 ATELIERS

ATELIER 2 : JUSTICE SOCIALE, LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LA GRANDE PAUVRETÉ

CONSTAT

- Inégalité d'accès à l'espace politique
- Manque d'espaces de débat
- La politique de cohésion sociale est souvent un moyen de « pacification», laissant les conflits/inégalités en sommeil
- L'ESS ne réfléchit pas assez au rapport à la précarité : tendance à fixer les gens dans leur situation
- Invisibilité des inégalités et discours plus positifs à apporter cf. Gilets jaunes
- Culpabilisation des personnes précaires, prétendument responsables de leur situation

ENJEUX

- Laisser la place à la liberté, la spontanéité
- Croiser l'éducation populaire, l'économie sociale et solidaire et le travail social
- Favoriser la codétermination dans les entreprises
- Sensibiliser à l'ESS dès le plus jeune âge : éducation nationale
- Permettre l'accessibilité des lieux d'animation réflexion
- Représentativité des participants
- Conscientisation : prendre conscience
- Encourager le conflit comme moteur de la transformation sociale
- Penser Articulation communes/ services publics / droits humains et culturels
- Rendre accessible des espaces publics pour aider les citoyens dans leurs démarches (question de la dématérialisation : où est l'humain ? Quid de l'accompagnement ?)
- Réduire les inégalités
- Travailler sur le rapport à la précarité

PROPOSITIONS COMMUNES

- Favoriser les lieux de débat
- Développer des coopérations et complémentarités entre les acteurs économiques de l'ESS et les acteurs militants sur un territoire
  - Territoire Zéro chômeur longue durée
  - Tiers lieux / lieux intermédiaires / lieux alternatifs
  - ESS/insertion

- Plafonner/encadrer les salaires des hauts revenus
- Meilleur partage du temps de travail
- Apporter à tous/tes, les moyens financiers pour agir et vivre (revenu universel (ou autre, plusieurs modèles existent) crédits citoyens.)
- Soutenir/Développer/Réhabiliter les lieux de contrepouvoir, des associations notamment.
- Promouvoir des réformes institutionnelles :
  - Du scrutin (tirage au sort)
  - Des institutions de représentation à réorganiser (Sénat) à tous les niveaux locaux (dont l'espace communal)

- Crieurs publics qui portent des revendications
- Dire STOP à la dématérialisation à outrance. Permettre l'expérimentation d'accompagnement = pouvoir le financer (remettre de l'argent dans l'humain, moins dans le matériel)
- Proposer de développer plus de Régies de quartier et des expériences de ce type
- Appliquer les lois en matière d'accessibilité = plus d'ambition
- Mêler emplois pérennes / contrat d'insertion dans les SIAE
  - propositions ATD

- Mieux mettre en valeur des initiatives existantes en lien avec la mise en débat (travail, filière d'état, mérite.)

4 – WORLD CAFÉ - RESTITUTIONS ET PROPOSITIONS DES 4 ATELIERS

ATELIER 3 : UN NOUVEL IMAGINAIRE, UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION SOCIÉTALE

CONSTAT

- Méconnaissance générale de ce qu'est l'ESS
- Indicateurs/mesures non pertinents

Salutogenèse plutôt que pathogenèse

  - Compréhension
  - Pouvoir agir
  - Recherche de sens

- Valorisation nécessaire du bénévolat, notamment par la rétribution de l'activité bénévole
- Difficulté à mobiliser les personnes, à les impliquer
- L'économie se «» au politique : il faut redonner la primauté au politique
- Passage du système de subvention aux appels d'offre qui a tendance à diminuer l'implication des citoyens

ENJEUX

- Valoriser/Rémunérer le bénévolat
- Proposer un modèle alternatif cohérent
- Faire comprendre qu'on pourrait concevoir l'économie autrement
- Promouvoir de nouveaux indicateurs de richesse
- Repenser le rapport au temps
- Encourager le droit à l'erreur et le droit à l'essai
- Construire un nouvel imaginaire fondé sur la diversité culturelle des personnes et des territoires
- Déconstruire les préjugés et les assignations/représentation (migrations, genres…)
- Faire que L'ESS intègre les luttes sociales et celles pour les droits fondamentaux

PROPOSITIONS COMMUNES

- Créer des universités populaires sur le thème de l'économie
  - Mutualisation/lien avec les « universités rurales » pour alimenter le débat
- Accompagnement à l'émergence de coopératives territoriales
  - Réunir les initiatives de coopératives et faire système
- Donner le droit à l'essai
- Mesurer/Valoriser des initiatives salutogènes et :
  - Revenu universel
  - Un statut refondé du bénévole : droits/devoirs
  - Échanger les rôles pour permettre la compréhension du point de vue de l'autre
- Reconnaissance du bénévolat et de l'engagement citoyen, notamment dans le monde du travail, grâce à un *compte temps*,
- La permaentreprise è inscrire les valeurs RSE dans des entreprises agro écologiques
- Mobiliser les acteurs culturels pour favoriser la créativité et décaler nos représentations
- Multiplier les expérimentations de Convention Citoyenne : notamment à l'échelle locale (à définir) et par un système de participation du citoyen à l'échelle de la commune. [Conférence citoyenne pour le renouveau démocratique]
- Extension de la sphère de la gratuité
  - Imaginer une organisation sociale en dehors du marché : la soutenir davantage. (mais à revers, certaines activités gratuites devraient/pourraient être rémunérées)
- Mise en place d'un fond = s'adresser aux banques (coop + fondation), aux mutuelles alliées ; pour aller plus loin pour porter ces propositions
- S'inspirer, se nourrir, échanger avec des regards et expériences d'ailleurs, à l'international
- Budget participatif ambitieux à mettre en place
- Mettre en récit partagé le passé et l'avenir à partir des personnes et des territoires
  - Travail sur l'éducation et sur les libertés d'expression
  - Défendre les droits humains

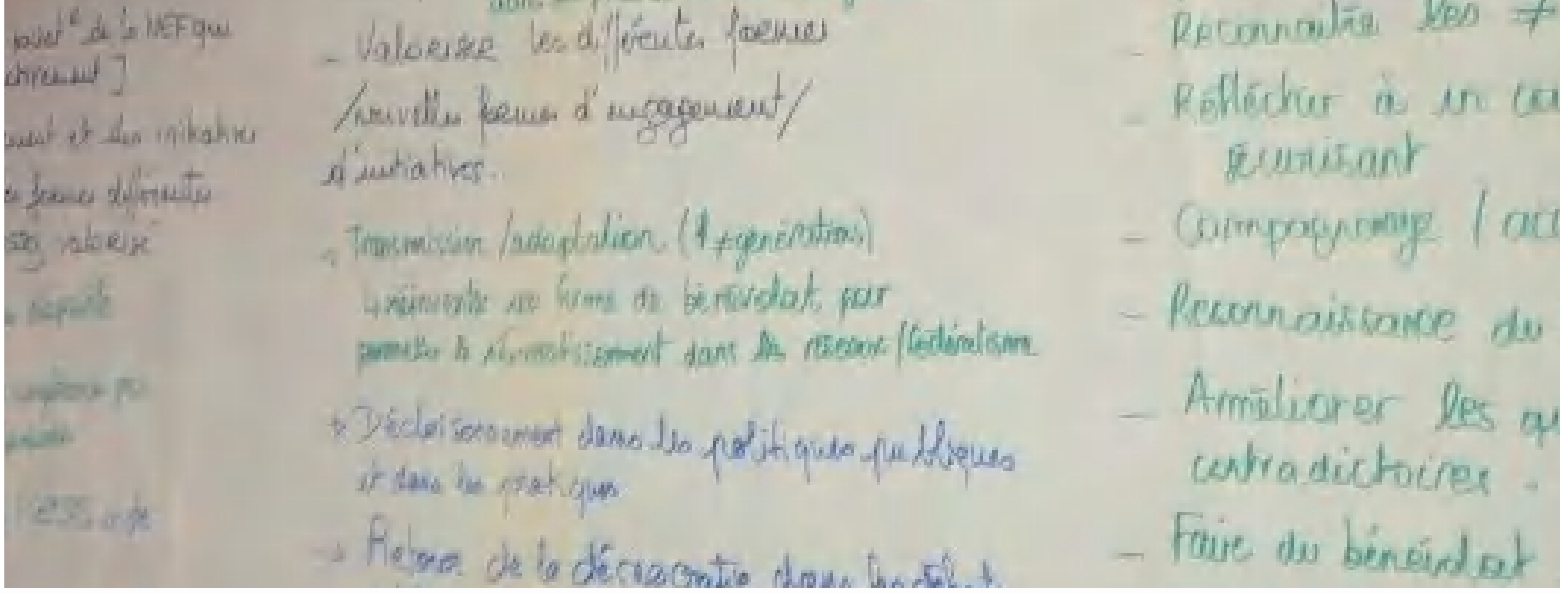

4 – WORLD CAFÉ - RESTITUTIONS ET PROPOSITIONS DES 4 ATELIERS

ATELIER 4 : POUVOIR D'AGIR CITOYEN POUR TOUTES ET TOUS

CONSTAT

- Les grandes décisions échappent aux citoyens
- Question de l'accessibilité des services et produits pour les citoyens (tous les citoyens…)
- Rupture sociale/compétition : éloignement des lieux de décision par peur
- Sentiment d'illégitimité
- Ex : seuls 250 sociétaires sur les 40 000 de la NEF s'impliquent activement
- Manque de valorisation de l'engagement et des initiatives citoyennes sur des formes différentes : diversité
- Méconnaissance des dispositifs
- Mise à disposition de compétences pro dans des activités bénévoles
- Méconnaissance de l'ESS et de sa transversalité
- Technicisation de la vie politique, économique et démocratique (collectivités, associations…)
- Volatilité du bénévolat : présence moins permanente au sein des structures. Plus de désir pour l'engagement de court terme (zapping)

ENJEUX

- Rééduquer et réexpliquer les enjeux du global/local
- Sortir des stigmatisations
- Modifier le processus de prise de décision en associant les membres à la réflexion, notamment en amont. Permettre la prise en compte des désaccords et la construction de décisions collectives
- Valoriser les différentes formes / nouvelles formes d'engagement / d'initiatives… : ouverture à tous les publics (RSA…)
- Encourager la transmission des associations en s'adaptant aux nouvelles façons de penser le monde (ex : nouvelle vision du handicap)
- Réinventer une forme de bénévolat pour permettre le réinvestissement dans les réseaux. Nouvelle forme de fédéralisme.
- Redonner du sens collectif et individuel à l'engagement bénévole. Le relier aux questions de transformation sociale.
- Agir pour un décloisonnement dans les politiques publiques et dans les pratiques
- Agir pour un retour de la démocratie dans les débats publics
- Laisser de la place à l'expérimentation/l'informel, pas de cadre trop rigide pour le bénévolat
- Lutter pour une réappropriation citoyenne (monnaies, économie…) : enjeu de transformation sociétale

PROPOSITIONS COMMUNES

- Former/Informer
- Ecouter
- Inciter les citoyen·nes à « s'engager»
- Droit à l'engagement pour tous/tes et reconnaissance
- Valoriser les pratiques citoyennes, innovantes et éthiques
- Réfléchir à un cadre juridique/législatif sécurisant
- Compagnonnage/accompagnement/souplesse
- Lutter pour une reconnaissance du bénévolat et des compétences
- Améliorer les qualités du débat contradictoire
- Construire une économie de la contribution : communs
  - Reconnaissance de la contribution citoyenne
  - Rétribuer sa contribution ? : valorisation, ex : accorderie
- Soutenir les ingénieries d'animation et de construction de démarches transversales
- Lutter pour une reconnaissance des savoirs d'expérience
- Développer les universités populaires et les groupes de qualification mutuelle

5 – CONTRIBUTION DES RÉSEAUX À L'AGORA DEMOCRATIE ÉCONOMIQUE : UTOPIE OU RÉALITE ?

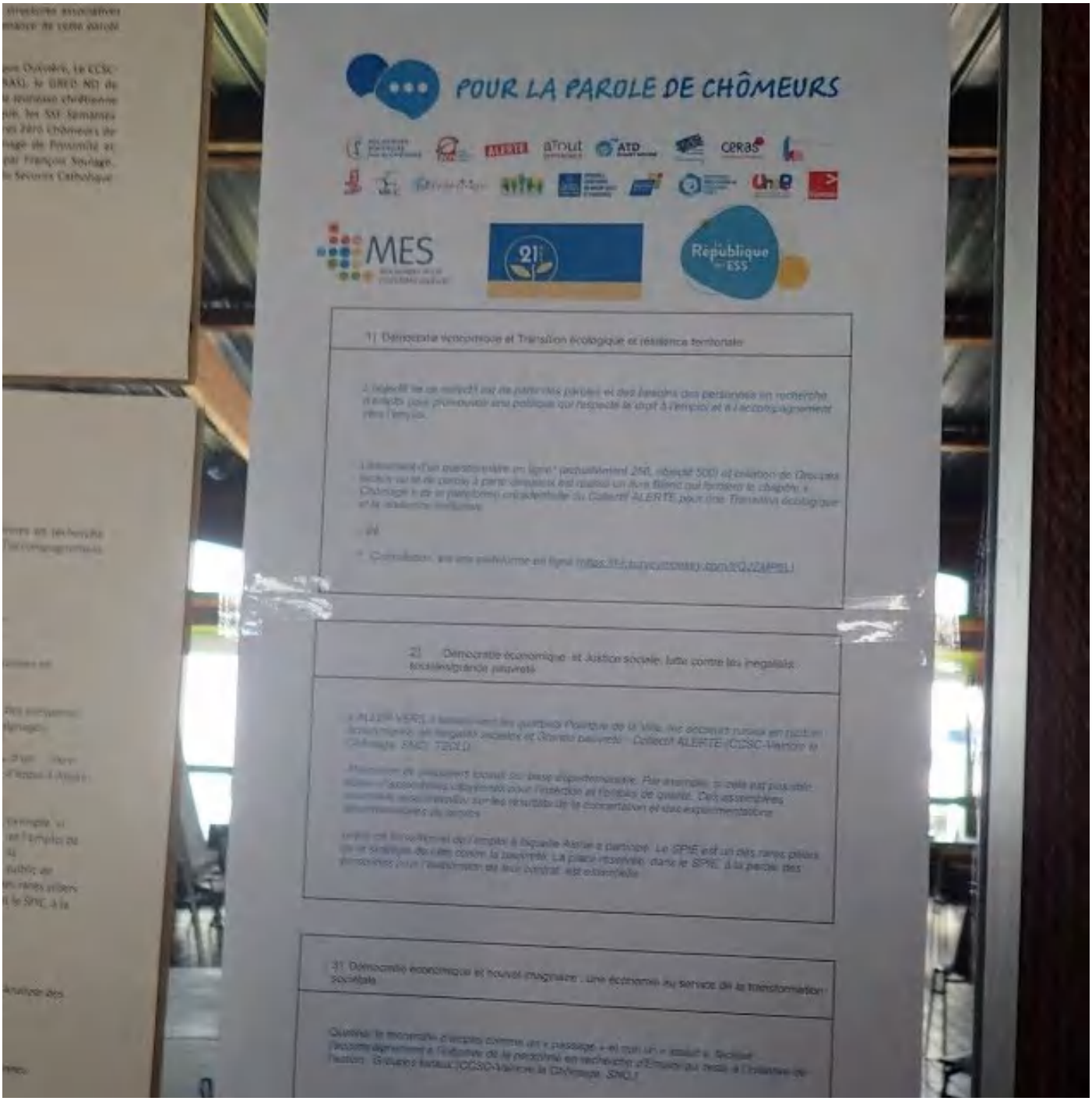

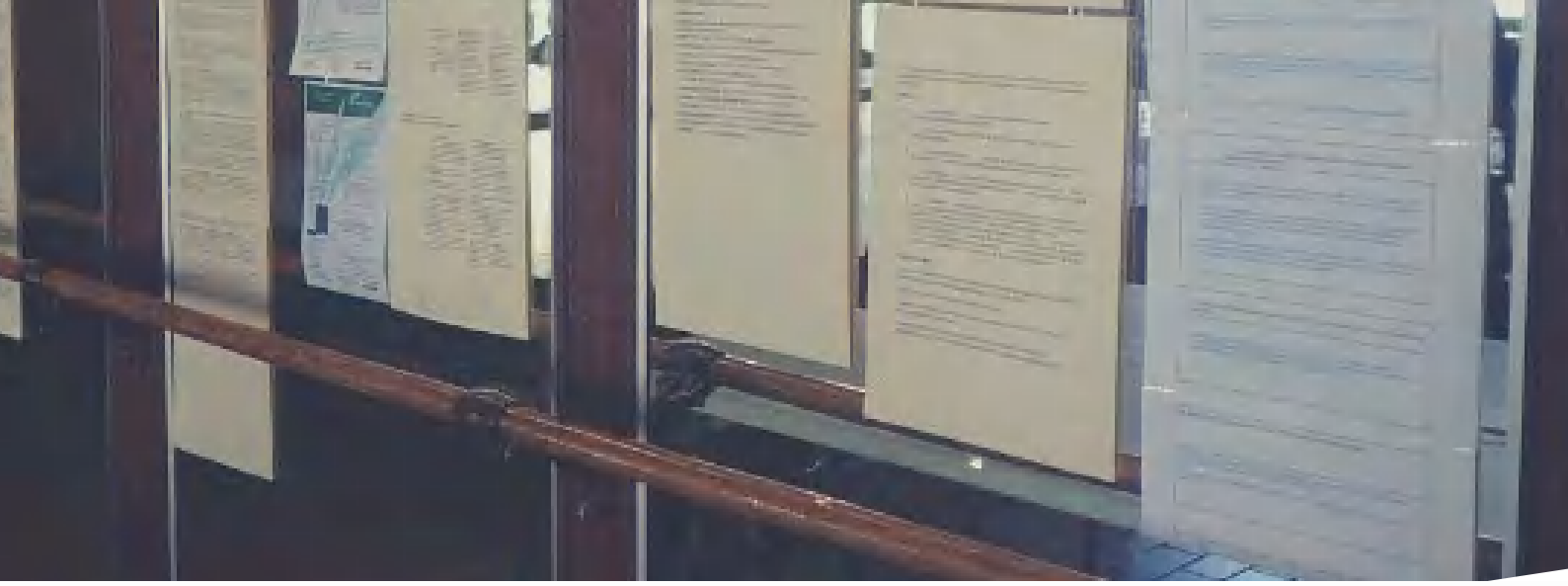

CONTRIBUTION DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

1) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENCE TERRITORIALE

PROPOSITION : Création de Conseils Territoriaux de la Vie Associative (CTVA) en complémentarité des Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) là où ils existent

Dans cette proposition, le CAC reprend en partie le contenu de la fiche 30 qu'il a co-rédigé pour le « Pacte pour la transition ».*

« Par l'engagement associatif, se manifeste, au plus près du terrain une forte aspiration citoyenne à se saisir des grands enjeux sociaux, écologiques, économiques et démocratiques en complément des institutions publiques. Dans l'ensemble des domaines de la vie quotidienne des habitant·es d'une commune, en effet, des associations contribuent au vivre-ensemble, stimulent l'intelligence collective et renforcent les capacités d'agir. » *

4 principaux enjeux ont ainsi été repérés :

- les conditions du soutien matériel et financier des collectivités à même de favoriser le dynamisme des associations ;
- l'accessibilité des associations pour le plus grand nombre (visibilité, information, fonctionnement des associations);
- l'intégration des associations dans les processus délibératifs de l'action publique les concernant et reconnaissance de leur expertise propre;
- la reconnaissance et la protection des libertés associatives et de leur rôle de contre-pouvoir local.

CONTRIBUTION DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

« Les élus ne sont pas les seuls détenteurs de la définition de l'intérêt général et les associations ne peuvent se contenter d'être de simples exécutantes de politiques publiques… décidées sans elles. Ainsi la reconnaissance concrète et formelle de leur capacité d'initiatives et de co-construction de l'action publique passe par la création d'espaces de travail ad hoc. Ces espaces de travail doivent être conçus pour être des laboratoires de collaboration mais sont inévitablement également le lieu où peuvent s'exprimer également des divergences d'approches voire des contradictions d'intérêts, des désaccords, des oppositions ou des conflits (entre associations et/ou entre associations et municipalité) ».

Dans son dossier de presse du 28 mai, France Relance dit compter « sur les associations comme un levier essentiel de l'action de relance, avec un effort sans précédent sur l'emploi. » Ce faisant il se propose « de financer des projets d'envergure qui peuvent aider les associations à changer d'échelle. ». La théorie du changement d'échelle est un mécanisme bien connu basé sur le binôme marché / offre qui amène à penser en terme de rentabilité financière, de recherche d'investisseurs, de captation de marché, de leadership, et à terme de résultat financier. Ce changement d'échelle a aussi un effet d'éloignement du territoire et la recherche de performance.

Pour citer JF Drapéri sur l'exemple des entreprises à but social (Ruses de riches - éd. Payot) « la base des pauvres doit rester importante en nombre pour permettre le changement d'échelle qui seul peut rentabiliser l'investissement. Les pauvres ne permettent de faire que de petits bénéfices, aussi doivent-ils être nombreux pour justifier qu'on s'intéresse à eux. » Mais si nombre d'associations et entreprises de l'ESS ne changent pas d'échelle, ce n'est pas parce qu'elle ne pourraient pas, c'est parce qu'elle ne le veulent pas. Ce n'est pas leur projet, projet articulé avec des besoins repérés à dimension de leur territoire.

Dans son rapport de décembre 2020 « relancer les PTCE », le labo de l'ESS, sous la plume d'Hugues Sibille, exprime la conviction que les Pôles Territoriaux de Coopération Économique « sont innovants, efficaces et correspondent aux enjeux de la période actuelle », et note « un besoin de reconnaissance politique nationale » et « un besoin d'animation et de suivi ». « Les PTCE constituent une expérience et un patrimoine probant de coopération territoriale et d'ingénierie de projets, dans une approche d'économie sociale sans rivage, ouverte vers les autres acteurs économiques, les collectivités et les citoyens. »

C'est cette ambition que nous voudrions accompagner. Notre proposition se veut de créer, animer et pérenniser ces espaces de concertation, dans le cadre des PTCE et/ou dans le cadre de CTVA, ou dans une complémentarité là ou idéalement ces 2 dispositifs cohabiteraient. L'enjeu étant de prendre en compte dans les territoires les enjeux d'une économie non marchande à partir de la dynamique des associations, mutuelles, et coopératives, des acteurs de l'ESS et des nouveaux acteurs de entrepreneuriat social, de penser les coopérations économiques pour le territoire tout en affirmant la dimension économique du secteur non lucratif, sa capacité d'innovation et d'expérimentations sociales. En réaffirmant les associations comme actrices de l'ESS, au même titre que les coopératives et les mutuelles, il s'agit de reconnaître leur apport économique à la société.

CONTRIBUTION DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

2) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, JUSTICE SOCIALE, LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES/GRANDE PAUVRETÉ

PROPOSITION : expérimentation d'un revenu de base au nom de l'autonomie de la personne, construit en concertation avec les réseaux associatifs du secteur.

De grands réseaux associatifs structurent le travail social dans le champ de la pauvreté : Les Restos du Cœur, ATD Quart Monde, le Secours Populaire Français, le Secours Catholique, le Comité catholique contre la faim et pour le développement, Action Contre la Faim, la Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés, Emmaüs,etc. Ils s'appuient sur une économie du don, de la collecte et de la répartition. Ils savent que aucun empilement de mesures ne fera une politique permettant la sortie massive et urgente de millions de personnes de la pauvreté, leur garantissant un toit et un juste accès à l'éducation et la culture pour leurs enfants. Les acteurs de la solidarité savent qu'un simple redéploiement de budgets existants ne peut constituer une politique ambitieuse.

La Pauvreté dans ce pays recouvre une dimension beaucoup plus large. A la baisse des prestations en taux réel, à la généralisation de la précarité comme mode d'accès à l'emploi, à la précarité alimentaire et aux difficultés de logement, à l'incapacité de se soigner, s'ajoutent l'isolement qui détruit les êtres dans leur humanité, et leur dignité humaine. En dehors des grands réseaux, ce sont des milliers d'associations qui agissent quotidiennement auprès des personnes les plus fragiles. Elles participent à la création du lien social, s'engagent pour la reconnaissance des personnes dans leur dignité, favorisent l'accès à la culture et aux loisirs. La crise sanitaire a rappelé le caractère essentiel des associations dans les situations de crise. Au-delà, elles sont essentielles à la société.

Si les femmes sont les premières victimes de la hausse de la pauvreté et de la précarité, de nombreuses catégories sociales sont durement touchées, comme les agriculteurs, les retraités, les personnes en situation de handicap ou les travailleurs précaires. Il est urgent de prendre en compte la réalité actuelle et les besoins urgents concernant le pouvoir d'achat et la revalorisation des minimas sociaux, notamment le RSA dont l'extension aux moins de 25 ans est une mesure d'urgence.

Annoncé en 2018, et prévu pour 2023, le Revenu Universel d'Activité devait susciter un grand espoir. Force est de constater qu'il n'en est rien. La consultation n'a pour l'instant pas abouti. Le RUA était de fait présenté comme unefusion de prestations déjà existantes, alors que l'enjeu serait que les personnes vivant sous ce seuil y trouvent des revenus leur permettant de sortir de la misère. Les principaux commentaires se sont focalisés sur l'espoir qu'il n'y aurait pas de perdant alors qu'en le liant à la notion d' « activité » le risque pèsedéjà sur les personnes qui refuseraient 2 offres d'emploi, laissant craindre de nombreuses sorties de ce dispositif avant même sa mise en place. Le RUA n'aura donc rien d'universel et on peut craindre qu'il ne soit financé par les bénéficiaires eux-mêmes sur le simple rapport gagnants/perdants.

La proposition d'expérimenter dans des départements volontaires un revenu de base au nom de l'autonomie de la personne, et construit en concertation avec les réseaux associatifs du secteur ,repose sur la volonté commune des acteurs locaux et de l'état. L'expérimentation des « territoires zéro chômeurs » montre que de telles expérimentations sont possibles.

3) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET NOUVEL IMAGINAIRE : UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION SOCIÉTALE

PROPOSITION : Création d'un Fonds associatif pour le soutien aux initiatives citoyennes, sur le modèle du Fonds de développement de la vie associative (FDVA), répondant aux risques de disparition de pans entiers de l'action associative, et soutenant l'innovation et l'expérimentation.

Le montant de ce fonds devrait atteindre 500 millions d'euros. Une partie des crédits devrait être réservée à des petites associations sans salarié reposant entièrement sur l'action de bénévoles, ou avec moins de 3 salariés organisant et animant le travail des bénévoles. Une enveloppe devrait également être affectée au financement des têtes de réseaux agissant auprès des associations locales. Ce fonds serait géré paritairement, de façon déconcentrée, avec le secteur associatif. Il serait associé à un mécanisme de prêt décrit en fin d'argumentaire.

L'objectif est de permettre à des associations de réaliser leurs projets associatifs dans la durée, en développant l'engagement citoyen. Il ne s'agit donc pas de prestations mais d'une aide au fonctionnement, qui se situe hors marché. De ce fait, le financement d'entreprises à but lucratif ne saurait relever de ce fonds.

Au niveau local, l'attribution des financements pourrait être décidée localement dans le cadre d'un Conseil Local ou Territorial de la Vie Associative, en parité entre les associations d'une part et les services de l'État, et les collectivités locales partenaires d'autre part. Les demandes pourraient être instruites en commun par des représentants des associations et de l'administration, comme ce fut le cas dans le passé pour le FDVA. Afin de refléter la diversité de l'engagement citoyen des associations, ces commissions pourraient être désignées tout ou partie par tirage au sort, se rapprochant ainsi de conventions de citoyensont au service du projet du donneur d'ordre au détriment du projet de l'association. Cela se traduit par une fragilisation du tissu associatif, notamment de celui des petites et moyennes associations.

Estimation des besoins nécessaires :

La part des subventions dans le total des ressources des associations, en constante régression, représente une diminution du volume des subventions d'environ 15 milliards en 10 ans. En sens inverse, les commandes publiques aux associations ont augmenté d'environ 10 milliards d'euros. Les associations les plus importantes, disposant d'un service spécialisé, sont les plus à même de répondre à ces appels d'offres. Dans tous les cas, les actions sont au service du projet du donneur d'ordre au détriment du projet de l'association. Cela se traduit par une fragilisation du tissu associatif, notamment de celui des petites et moyennes associations.

Cette estimation se conjugue à la perte des aides au titre des emplois aidés, le recours aux Parcours Emploi Compétences s'avérant bien moindre et plus complexe notamment pour les petites associations. Il en est de même suite à la suppression de l'enveloppe parlementaire… l'INSEE estimait à une perte de 900 millions d'euros ces pertes invisibilisées pour le secteur associatif. Le secteur associatif se trouve considérablement affaibli.

CONTRIBUTION DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

Objectif de ce fonds

Ouvert aux acteurs associatifs comme aux actuers culturels et à ceux de l'Economie sociale et solidaire, ce fonds a pour premierobjectif d'accompagner les associations et structures de l'ESS dans la recherche et l'innovation, au service de leur territoire.

L'État doit donc accompagner la vie associative par la mise en place des moyens nécessaires pour assurer la continuité d'activités ayant une dimension de service public, non lucratives, reconnues d'intérêt général, en particulier portées par les petites et moyennes associations au service de la société tout entière. Il est contradictoire de promouvoir une société de l'engagement et de laisser dépérir le tissu associatif sur le terrain. Cela est d'autant plus nécessaire que certaines collectivités, dirigées par des représentants ouvertement anti associatifs, suppriment leurs subventions à de nombreuses actions associatives d'intérêt général dont l'État ne peut pas se désintéresser, car elles répondent à ses propres missions d'action sociale, d'éducation à l'environnement, de défense des droits humains, d'éducation à la santé, d'éducation populaire, de prévention de la délinquance, etc. Les associations et les acteurs culturels, ceux de l'ESS, se trouvent ainsi fragilisés par des décisions politiques locales. Leurs fonds propres ne leurs permettent pas de disposer du temps nécessaire à un recours administratif. Ils ne leurs permettent pas non plus de faire face à des situations exceptionnelles, ou à s'engager dans des investissements d'avenir.

Une contribution prélevée sur la philanthropie et le mécénat

Le financement de ce fonds serait garanti par l'État. Il serait alimenté en partie par la contribution de l'Etat et des collectivités locales (fonds local), et en partie par un prélèvement solidaire sur les dons au titre de la philanthropie et du mécénat. L'Observatoire de la Philanthropie de la Fondation de France estime à 11 Milliards d'euros les fonds collectés en 2018, une grande partie bénéficiant d'un avantage fiscal. Un prélèvement de 5 % sur chaque dotation au titre de la philanthropie ou du mécénat, et versé sur ce fonds d'intérêt général, dégagerait 500 millions d'euros. Pour une entreprise versant 100K€ à un projet privé verrait cette somme « ponctionnée » de seulement 5000€, somme qui abonderait le fonds. Le Fonds d'intérêt général pourrait collecter directement des donations d'entreprise ou de collectivités locales, pour leur territoire.

Un mécanisme de prêt adossé au Fonds pour l'initiative citoyenne :

Selon Jean-Michel Lucas (Profession spectacle, septembre 2020), « la crise sanitaire vient de nous le rappeler une nouvelle fois : il faut prêter confiance à la solidarité. D'où l'impérative nécessité d'un prêt bancaire massif de 8 milliards et à très long terme pour soutenir la vie associative, qui préserve le visage humain de notre société et maintient vivantes les relations d'humanité. »

Pour l'État, « investir dans cet avenir ne pose aucune difficulté de financement, car cela revient – politiquement – à affirmer la confiance de notre pays dans la vie démocratique au quotidien, générée par le monde de la solidarité. C'est faire crédit à une humanité un peu plus pacifiée. Et, faire crédit, c'est anticiper, en acceptant de prêter des ressources financières, aujourd'hui, pour construire un demain de relations toujours un peu plus respectueuses des valeurs d'humanité, lesquelles sont au cœur de notre État de droit. »

Un des éléments stimulant dans la proposition de J-Michel est qu'elle permet un décryptage de mécanismes économiques du prêt. Ce travail est indispensable mais on ne le fait pas de manière spontanée au sein des associations, on doit mieux comprendre comment fonctionnent ces rouages économiques, et le principe d'un prêt à très long terme, garanti par l'État. Ce prêt « associatif » serait adossé aux banques qui adhéreront aux finalités de ce programme et s'adresserait aux « acteurs qui donnent priorité dans leurs relations humaines à l'enjeu global du respect des droits humains fondamentaux des personnes, dans leur liberté de leur dignité. » Il serait donc naturellement ouvert aux associations et autres sociétés coopératives. Le prêt accordé à l'association sera remboursable à « très long terme ». « Le bénéficiaire procédera au remboursement progressif du prêt pour des montants validés par le commissaire aux comptes. Celui-ci aura à certifier que le remboursement ne met pas en danger l'association. » … « De ce fait, au fil du temps, les associations pourront continuer de remplir pleinement leur mission de solidarité et de développement des droits humains fondamentaux, sans être contraintes, comme beaucoup l'ont été contre leur gré depuis une quinzaine d'années, de monétiser les relations de qualité qu'elles entretiennent avec les personnes. »

4) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET POUVOIR D'AGIR CITOYEN POUR TOUTES ET TOUS.

PROPOSITION : création d'un observatoire de la marchandisation du secteur associatif et des investissements à impact social.

À l'instar de l'observatoire des libertés associatives créé en 2019 , le CAC initie la création d'un nouveau commun numérique : l'observatoire citoyen de la marchandisation de l'action associative et des investissements à impact social. Notre objectif est de rendre disponibles et accessibles les informations essentielles, mais souvent peu ou mal connues sur les principaux dispositifs qui concrétisent en France ce processus de marchandisation de l'action associative.

Il s'agit donc :

- De contrer le manque de transparence qui caractérise ces dispositifs impliquant pourtant des financements publics et donc d'assurer une veille citoyenne informationnelle
- D'expliquer les tenants et aboutissants de ces dispositifs et permettant ainsi un débat public éclairé sur le sujet

L'Observatoire se donne 3 objectifs pratiques : Découvrir, Approfondir et Produire. Il s'agit de donner les premiers éléments de compréhension des caractéristiques de la marchandisation de l'action associative et de l'introduction en France des investissements à impact social. Il s'agit ensuite de monter en expertise sur le sujet et d'avoir une vision plus complète du phénomène. Et enfin il s'agit de mettre à disposition les connaissances accumulées pour les acteurs associatifs et économiques d'une part, pour le grand public et les médias d'autre part.

L'Observatoire réunit, outre les acteurs associatifs notamment du secteur social, terrain d'expérimentation privilégié pour le secteur lucratif, de la culture et autres secteurs ouverts à la concurrence d'acteurs privés, et ceux de l'ESS, des universitaires et chercheurs, ainsi que des journalistes spécialisés.

CONTRIBUTION DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

Prétexte :

Rendre la Solidarité et le Travail Social financièrement rentables pour le privé lucratif, voilà un des principaux paradigmes du néo-libéralisme actuel. Le fer de lance de cette offensive : les Investissements à Impact Social en cours de développement en France sous l'égide de l'Etat. Ces partenariats Privé-Public sont à la fois de véritables bombes financière à retardement pour la Puissance Public et en même temps un danger pour la qualité de l'accompagnement socio-éducatif envers les personnes les plus défavorisés.

Un contexte qui remet en cause le pacte de Solidarité :

puis la création à partir de la Libération de la Sécurité Sociale générale et obligatoire, ainsi que le développement exponentielle de l'Action Sociale,
Dans un contexte d'accroissement des inégalités et de développement de l'action sociale destinée à protéger chaque citoyen des risques majeurs de la vie et à répondre à ses besoins particuliers (handicap, précarité, protection de l'enfance…), le marché avait sanctuarisé les domaines de la Culture, de l'Action Sociale et de l'Humanitaire, qui étaient supposés échapper à la prédation capitaliste. Certes les choses étaient plus nuancées dans la réalité : en Travail Social, il existait bien des crèches et des maisons de retraites privées, agissant pour se créer des bénéfices. Mais le phénomène d'entrisme du marché, sans être pour autant marginal, restait circonscrit.

Depuis 1989 et la chute en cascade des principaux régimes qui en est résultée, le capitalisme n'a plus de concurrent idéologique. La voie est libre pour une vision de l'organisation économique de la société, la restreignant à un court-termisme et à une maximisation des bénéfices des entreprises et de leurs actionnaires. C'est donc d'un premier côté, la fin du compromis fordien et la diminution de la redistribution envers les salariés.

D'un autre côté, les acteurs de l'économie capitaliste ont cessé de considéré la Culture, l'Humanitaire et le Social comme des secteurs sanctuarisés, mais désormais comme des niches financières possibles. Un temps de décence pour laisser les esprits évoluer et accepter l'extension du marché à toutes les sphères de l'activité humaine et, en ce premier quart du 21°siècle, ils se sont penchés sur la question de la rentabilité de ces trois secteurs.

Les Contrats à Impact Social français sont donc l'introduction dans le droit français des SIB anglo-saxons. Ils ont été lancés en France, sans que les SIB aient fait d'ailleurs la preuve formelle de leur double efficacité, sociale et financière. En France, quelques essais sont en cours d'introduction, certains acteurs classiques du secteur se laissant séduire par l'apparente facilité de l'abondement de ces CIS par les investisseurs, s'ils la comparent aux difficultés de la quête aux subventions et à celles de la chasse aux appels à projet.

Le CAC désire réagir face à cette massification des CIS. Par la création de cet Observatoire, le CAC s'associe avec plusieurs de ses partenaires historiques. L'accent sera plus particulièrement mis sur la question de l'impact social en lui-même, puisque c'est au nom de cet impact social que les partisans des CIS veulent promouvoir et développer ce nouveau mode de financement du secteur. L'Observatoire se propose donc d'étudier en détail ce que recèle cette notion et sa pertinence, quels en sont les ressorts et les effets, et quels retours sur investissement sont réalisés au regard du coût supporté par la puissance publique.

CONTRIBUTION DES LOCALOS

1) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENCE TERRITORIALE

PROPOSITION : En route vers l'écobionomie !

Pistes d'actions :

- Se mobiliser pour que le législateur introduise l'obligation pour les entreprises de :
  - produire annuellement en plus du bilan comptable, un bilan « sociétal » qui détaille les bénéfices et les pertes engendrées par l'activité de la structure en termes sociaux
  - produire dans le bilan comptable une double colonne externalité positive et négative.
- Mettre en œuvre des expérimentations sur des territoires en transition

Exposé des motifs : renaturaliser l'économie. La ré-accaparer et la sortir de son statut de science. L'inscrire dans une philosophie de solidarité avec le Vivant.

Il s'agirait de ré-encastrer l'économie et les systèmes d'activités humaines dans les écosystèmes naturels de manière à ne pas aller à l'encontre de ces équilibres mais de faire « avec » et « entre ». La définition qui peut en être donnée serait la suivante :
reconsidérer l'économie non pas comme une science (hors de portée du peuple), non pas comme une activité à part entière et « hors sol » (dérive du capitalisme) mais de la ré-assujettir aux objectifs de favoriser la vie (Humains et biosphère) et d'en être la simple expression.

L'écobionomie serait alors une entrée stratégique pour penser pratiquement la transition écologique des territoires. Cela pourrait permettre de sortir de cette antinomie catastrophique, fausse et dangereuse qui met l'économie en opposition avec l'environnement, l'en détache, voire l'absout de tout et en particulier des inégalités. Des formes d'entreprises telles que certaines coopératives (et plus largement certaines entreprises sociales et solidaires) sont aujourd'hui plus que jamais au cœur de ces transitions et peuvent constituer un axe d'avenir prometteur : elles créent et/ou captent des richesses (et pas que monétaires) sans compromettre les équilibres naturels ou sociaux, elles la réinjectent directement ou indirectement localement et fertilisent ainsi les territoires et les écosystèmes dans lesquels elles s'inscrivent. Elles évitent l'évasion fiscale et la délocalisation sources de concurrence entre territoires et nations au détriment des politiques sociales, solidaires et environnementales. L'écobionomie aurait pour objectif de démontrer, entre autre, que la transition écologique peut et doit rimer avec l'épanouissement d'activités économiques et/ou leurs supports (productions énergétiques, écosystèmes naturels) et permettre ainsi de concilier et d'intriquer le culturel, le social et l'environnemental, voire de les rendre osmotiques. L'écobionomie se rapproche des travaux d'Isabelle Delannoy et de son concept d'économie « symbiotique ». Peu ou pas de démarche transversale vont dans ce sens.

3) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET NOUVEL IMAGINAIRE : UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION SOCIÉTALE*

**Le 2e thème : Démocratie économique et nouvel imaginaire : une économie au service de la transformation sociétale, est traité dans la contribution des Localos à travers leurs propositions pour les thèmes 1 et 3.*

PROPOSITION : Sortir de l'à coté pour l'ESS : vers des coopératives territoriales, ouvertes et reliées

Deux outils complémentaires :

- Vers une SCIC nationale (projet en cours porté par les LOCALOS) pour faire émerger et relier des coopératives intégrales de territoires
- Des coopératives territoriales : relier production, consommation, activité, habitat… et se doter d'outils :
  - Fond de dotation (financer des communs)
  - Monnaie locale
  - Une coopérative de coopératives et d'associations
  - Production agricole
  - Productions de services (populations et entreprises)
  - Productions culturelles
  - Productions de savoirs et de connaissances
  - Production d'ENR

Article : DARDARD N°3 « Bienvenue dans la Renaissance » - Article JYP « Du capitalisme au sociétariat »

4) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET POUVOIR D'AGIR CITOYEN POUR TOUTES ET TOUS.

PROPOSITION : lancer un vaste programme coopératif entre réseaux d'éducation populaire à l'économie.

Action existante : un outil développé par les Localos et l'association Lires : la Nuit de la démocratie et des territoires

Principes : proposer une fois par an une grande rencontre ouverte et populaire autour de la démocratie local et du développement local. Cette « nuit » est conçue pour que chacun puisse s'en saisir tout au long de l'année pour organiser dans son territoire une ou des réunions locales. Un kit est ainsi proposé (vidéo, modalités d'animation…). En cours, un projet de collection « Nuit de la démocratie » permettra de disposer d'un ouvrage illustré qui reprendra le cœur de la thématique (https://www.localos.fr/nuit/)

CONTRIBUTION DES LOCALOS

PROPOSITION : lancer un vaste programme coopératif entre réseaux d'éducation populaire à l'économie.

Action existante : un outil développé par les Localos et l'association Lires : la Nuit de la démocratie et des territoires

Principes **:** proposer une fois par an une grande rencontre ouverte et populaire autour de la démocratie local et du développement local. Cette « nuit » est conçue pour que chacun puisse s'en saisir tout au long de l'année pour organiser dans son territoire une ou des réunions locales. Un kit est ainsi proposé (vidéo, modalités d'animation…). En cours, un projet de collection « Nuit de la démocratie » permettra de disposer d'un ouvrage illustré qui reprendra le cœur de la thématique (https://www.localos.fr/nuit/)

Projet à développer : Vers une école de la transition et du développement local et solidaire
Le développement territorial ne peut être réduit qu'à sa seule dimension de mise en œuvre de politiques publiques sectorielles et descendantes. L'accompagnement au changement (transition), l'innovation sociale et économique, la construction de biens communs profitables à chacun nécessitent une approche, une attention et une ingénierie particulières qui doivent être portés et partagés par un grand nombre d'acteurs sur les territoires (élus, techniciens, porteurs de projet, entreprises, associations, habitants…). Les agents de développement doivent également élargir leurs compétences et renouveler leur posture pour adopter celle de facilitateur qui prend en compte les initiatives citoyennes et les ressources déjà présentes localement, et d'un passeur-organisateur de l'implication des habitants (passer du faire au faire faire et permettre le pouvoir d'agir).

Aujourd'hui et certainement plus que jamais, ces acteurs territoriaux doivent être en mesure de faire émerger de nouvelles ressources et de nouvelles manières de les valoriser durablement. Les agents de développement, souvent en charge de programmes et de dispositifs, n'ont ni le temps ni les compétences pour former et accompagner les élus/acteurs de leur (trop vaste) territoire d'action, or la transition écologique est à ce prix. Nous avons notamment besoin de personnes formées pour être, localement, les "agents du changement". La démocratie locale ne s'improvise pas, et nécessite la création de (et donc la formation à) des nouveaux métiers liés notamment à l'ingénierie du débat public.

CONTRIBUTION DE L'UFISC ET D'OPALE

INTRODUCTION

L'aspiration des personnes à participer à la vie artistique et culturelle témoigne d'une vitalité extraordinaire. L'expansion des associations culturelles, recensées à 7 200 en 1959 et aujourd'hui à plus de 340 000 (enquête Opale – données 2018), le manifeste clairement. De la création d'un spectacle par une équipe artistique à la mise en oeuvre d'un festival dans un village, de la gestion d'une radio à la conduite d'un lieu de musique ou d'arts plastiques, de l'accompagnement de pratiques numériques au développement de projet de coopération européenne..., la multitude des initiatives artistiques et culturelles solidaires développe des activités très variées. Or dans nos sociétés en profonde transformation, l'art et la culture sont cruciaux. Ils sont sources de construction de soi et de sa relation à l'altérité, de libertés d'expression, d'émancipation et de partages, de responsabilité et de solidarité collective, de capacité à faire humanité et à nouer des rapports aux autres, au vivant, au monde.
L'exigence des droits culturels des personnes est le respect de la dignité de tout être humain et la reconnaissance que chacun.e contribue à la vie culturelle, à échanger du sensible, à organiser les modes de vie sur les territoires qu'il.elle souhaite « habiter ». Loin des illusions d'une économique scientifique et restreinte au marché, l'économie est une organisation culturelle, profondément inscrite dans les relations sociales et les territoires de vie. La diversité économique inscrit ses pas dans une diversité culturelle, commun de l'humanité.

La démocratie économique s'invente ainsi dans le champ artistique et culturel à l'image d'une multiplicité d'autres initiatives autonomes, volontaires, issues de la société civile, désirant étendre la démocratie par l'action volontaire de citoyens libres et égaux. Elles se fondent dans leur essence sur la coopération volontaire entre personnes pour proposer un espace intermédiaire, ni tout à fait privé, ni tout à fait public, qui peut permettre des expressions, des délibérations, des propositions, des expérimentations pour construire la cité. Elles mettent en oeuvre une pensée et des pratiques de l'alternative dans nos sociétés capitalistes.Elles sont une force de transformation.

Pour **l'UFISC** et **OPALE** « Par économie sociale et solidaire, nous entendons les initiatives et activités qui ont comme objectifs la promotion, la défense, le renforcement de la dignité des personnes, dans l'ensemble des activités humaines. Pour cela, les organisations de l'économie sociale et solidaire, dans une optique de progression, de réflexion sur la société et d'émancipation :

a) s'engagent pour une société de « plus d'humanité », mettant la dignité de la personne humaine et les relations humaines au coeur de son développement, pour une progression de la liberté, la responsabilité et la capabilité des personnes.

b) appréhendent l'économie sociale et solidaire comme levier au « bien vivre ensemble » et outil de transformation sociale permanente. Article ufisc : http://bitly.ws/gJia

Dans le contexte de crise, les centaines de milliers d'initiatives, entreprises, salarié·e·s, indépendant·e·s, auteur·e·s, sont confronté·e·s pour longtemps à une précarité accrue. Or, la majeure partie des mesures de relance annoncées ignorent complètement, par la dichotomie affichée entre secteur privé lucratif et secteur public, la diversité de ces écosystèmes territoriaux et leur capacité à articuler démocratie et économie. Alors que nos sociétés sont en prise à des crises sociales, économiques, culturelles et démocratiques profondes, l'action publique doit soutenir en priorité cette autre voie non lucrative, basée sur les principes de solidarité, de coopération, de citoyenneté.

CONTRIBUTION DE L'UFISC ET D'OPALE

1) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENCE TERRITORIALE

- Encourager avec un soutien public l'initiative économique citoyenne en faveur de la transition, la reprise d'entreprise par les salariés, la création de coopératives rassemblant producteurs et usagers au service de la production d'un bien commun : énergie partagée, alimentation, transport, …
- Soutenir massivement les réseaux qui agissent en faveur de la transition (recyclerie, amap etc.) et les réseaux qui pensent la réorganisation des filières pour favoriser des relations économiques plus locales et/ou équitables.
- Soutenir les équipements de mobilité et infrastructures plus écologiques, réfléchir les activités en terme de mobilité douce,
- investir dans les services publics et services communs.
- Nous pouvons renvoyer aux propositions du CTC dans le cadre du Pacte, dont le Mes a participé à l'élaboration et à la mobilisation.

Des expériences intéressantes dans le champ culturel

- Association « écologie du livre » - s'interroger sur une organisation écologique de la filière du livre et développer des modes de faire équitables, locaux, solidaires…
- « Décarbonnons la culture » Fedelima – Sma – formation des lieux et festivals de concert de musique

2) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, JUSTICE SOCIALE, LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES/GRANDE PAUVRETÉ

Le contrôle social, voire policier qui s'exerce à l'encontre des plus fragiles et précaires (ménages pauvres, sans domicile fixe, migrant.es, jeunes…) remplace peu à peu les approches préventives et protectrices et les propositions émancipatrices.

Redistribuer les richesses pour lutter contre la pauvreté et les inégalités :

- Utiliser la fiscalité pour mieux redistribuer et soutenir les initiatives des plus pauvres
- Renforcer le service public de proximité et permettre une implication des personnes les plus pauvres
- Garantir l'égalité salariale et obliger à une échelle plus équitable des salaires

Lutter contre les assignations, les dominations, les discriminations :

- Soutenir les processus de formation et d'éducation populaire contre toutes les assignations
- Intégrer le respect des droits culturels dans les relations entre personnes et reconnaître la dimension culturelle des autres droits(habitat, alimentation, santé…)
- Adopter des mesures contraignantes et des soutiens incitatifs pour une égale dignité des personnes

Renforcer et étendre les protections sociales :

- Arrêt immédiat de la Réforme de l'assurance-chômage et notamment le durcissement des règles d'accès aux allocations chômage et modalités de suivi des demandeurs d'emploi.

- Développer les protections sociales pour les précaires de l'emploi, intermittent.es, indépendant.es…
- Soutenir les formes collectives de protection sociale de proximité qui impliquent les personnes et proposent des gouvernances démocratiques (collectifs associatifs, espaces de coopération et de compagnonnage, tiers lieux solidaires, CAE, GE..)

Consolider les emplois :

- L'écosystème de l'ESS est constitué à 95% de très petites entreprises de moins de 10 salarié·e·s permanent·e·s, en large partie associatives. Ces initiatives créées par et/ou en travail avec les plus pauvres, les précaires, intermittent.es, jeunes abandonné.es ou rejeté.es, nécessitent des appuis à l'emploi permanent pour installer des processus de consolidation des parcours des personnes dans la durée et favoriser le développement d'activités ayant du sens, d'activités d'utilité sociale.
- L'emploi indépendant, souvent précaire, doit être mieux protégé et accompagné dans sa structuration par des mécanismes de solidarité.

Reconnaître les capacités des personnes :

- Adopter et soutenir des processus de reconnaissance des capacités des personnes, de transfert de savoirs, de compagnonnage, de formation basée sur les principes de l'éducation populaire

3) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET NOUVEL IMAGINAIRE : UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION SOCIÉTALE

Démarchandiser nos imaginaires :

- Affirmer une économie plurielle (cf. Manifeste pour une autre économie des arts et de la culture1)
- Sortir du principe de concurrence pour privilégier la coopération
- Mettre la paix, la dignité des personnes, les droits humains et la solidarité démocratique au cœur de nos systèmes d'action (cf. Culture et Emancipation2)
- Reprendre la main sur le temps et les démarches processuelles (sortir de la culture du résultat)
- Penser le réseau et l'archipel plutôt que le centre et la concentration

Observer, rendre visible et soutenir les initiatives :

- Nous réclamons de laisser place à l'intelligence collective, à la solidarité active, aux initiatives citoyennes. Nous connaissons les capacités d'engagements et d'invention des collectifs. Le travail en réseau, la réponse aux difficultés en local, l'agir en commun, les outils collaboratifs sont issus d'une société civile qui pense le commun, la solidarité, l'intérêt général.
- Mettre en place des programmes d'appui aux démarches de transition et d'expérimentations coopératives : Pour amorcer des changements structurels vers un modèle plus solidaire, plus durable et plus respectueux des droits humains, ces programmes soutiendront des projets non lucratifs inscrits dans le champ culturel et solidaire et se fixant des objectifs de progrès sur les droits humains (en particulier les droits culturels), la préservation des équilibres écologiques, territoriaux (notamment lien rural / urbain), sociaux (égalité f/h, diversité), la solidarité, le lien social, etc. Il s'agit notamment de soutenir les coopérations inter-associatives, les lieux mutualisés, les collectifs artistiques, les pôles territoriaux de coopération économique, les démarches de mutualisation de moyens (fonds mutualisé, micro-investissement, épargne solidaire…), d'outils de travail et d'emplois (GE, GEIQ, CAE, partages de moyens), de pairs à pairs (TSF, compagnonnage), les projets culturels de territoires et toutes autres formes de projets. coopératifs non encore identifiés ou expérimentaux.

- Soutenir les actions-recherches qui travaillent sur de nouveaux processus démocratique, de gouvernance délibérative, d'implication des personnes, de participation transversale, de solidarité économique etc.

Conforter et développer les soutiens à l'ensemble des initiatives citoyennes, employeuses ou non, à l'économie monétaire ou non :

- des politiques qui renforcent la capacité à agir dans la transversalité (culture, jeunesse, formation, éducation, social, emploi, économie). L'éligibilité à de tels dispositifs doit s'appuyer sur des critères simples et transparents, d'intérêt général, faisant progresser l'effectivité des droits humains, de la participation citoyenne et du développement durable.
- Privilégier les conventions d'objectifs coconstruites entre porteurs du projet et collectivités aux appels d'offre et marchés publics, qui mettent au même niveau le secteur lucratif et les associations dont ils nient la dimension citoyenne et le travail en processus long.
- Mettre en place des aides au fonctionnement pour asseoir le développement et l'évolution des structures.
- Favoriser les conventionnements pluriannuels et pluripartites avec plusieurs collectivités sur la base du projet culturel et artistique global des structures, au lieu du découpage action par action qui les précarise et installe une relation de prestation.
- Faciliter administrativement l'accès aux financements publics que les collectivités ont en gestion.

4) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET POUVOIR D'AGIR CITOYEN POUR TOUTES ET TOUS.

Garantir l'exercice des droits (libertés, accès, contributions) et pas seulement la réponse aux besoins :

- Appuyer les politiques territoriales sur l'effectivité du respect et de l'exercice des droits fondamentaux
- Développer les démarches de progrès solidaires qui coconstruisent le sens et la valeur des démarches, s'inscrivent dans la durée et penser de nouveaux indicateurs de bien vivre-ensemble.

Soutenir et reconnaître les relations de réciprocité non monétaires et Développer les co-constructions territoriales :

Les politiques publiques sectorielles doivent se construire entre l'Etat, les collectivités publiques et la société civile. En période de crise, réactivité et adaptation des politiques publiques aux contextes territoriaux sont plus indispensables que jamais.

- mise en place au niveau régional d'espaces permanents de dialogue et de co-construction des politiques publiques.
- des processus actifs de co-construction entre collectivités publiques et l'ensemble du tissu, notamment associatif, d'un territoire donné (une région, un département, une intercommunalité, un bassin de vie) auxquels il faudra systématiquement apporter moyens d'animation et d'ingénierie.
- conformément à la loi sur la transparence des administrations, la communication de toute l'information concernant les dispositifs de financement public.

CONTRIBUTION DE L'UNADEL

INTRODUCTION

Il ne s'agit pas de s'affranchir de la mondialisation ni de remettre en cause les acquis de l'État providence mais bien de proposer un changement de sens. Car le territoire n'est pas un lieu mais un milieu, il se définit par la capacité de ses acteurs à savoir mobiliser les ressources locales tout en s'ouvrant à celles du monde.

Aussi les acteurs du développement local s'estiment-ils aujourd'hui porteurs d'un devoir d'invention et réclament une évolution forte des politiques publiques et des pratiques des acteurs autour de quatre propositions cadres.

Libérer les initiatives des territoires de projet par un cadre législatif et des politiques publiques adaptées :

Alors qu'un nouvel acte de décentralisation se dessine, il s'agit désormais de mettre les processus de développement et le décloisonnement des acteurs au cœur des politiques publiques, en renforçant les modalités et moyens de contractualisation, en soutenant l'ingénierie territoriale et non en la fragilisant, et en facilitant l'exercice du pouvoir d'agir des citoyens.

Développer les conditions d'un véritable dialogue économique local :

La création d'un milieu porteur pour l'économie locale nécessite des outils, une stratégie. Ce processus doit s'appuyer sur une culture partagée des en- jeux économiques locaux à travers l'animation d'espaces de débats et d'instances pluriacteurs (conseils de développement, par exemple).

Renouveler la relation collectivités / porteurs de projets :

Le cloisonnement et la méfiance entre acteurs de l'économie et acteurs publics sont encore présents. Pourtant la com- mande publique peut jouer un rôle moteur notamment dans le développement de circuits économiques locaux. De même, un système d'avance de fonds pourrait être favorisé par les collectivités pour aider les petits porteurs de projets bénéficiant de subventions européennes et de cofinancements nationaux.

Promouvoir les pratiques de mutualisation et de coopération, développer les partenariats public/privé dans les territoires :

Sur le terrain, ces pratiques relèvent encore souvent de l'incantatoire. Le développement de l'ancrage de l'économie doit passer par des actions de sensibilisation, par une mise en réseau des acteurs (comme c'est le cas dans les pôles territoriaux de coopération), et par des dispositifs financiers et méthodologiques favorisant la reprise et la réanimation d'entreprise par les salariés dans le cadre de SCOP ou de SCIC.
Enfin, des outils permettant de mieux impliquer la diversité des acteurs locaux (entreprises, collectivités, société civile) et de réorienter une partie de l'épargne vers des projets locaux de manière transparente et publique pourraient être testés.

CONTRIBUTION DE L'UNADEL

1) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENCE TERRITORIALE

Créer une obligation de concertation des habitants pour tout projet structurant pour un territoire (implantation de supermarchés, de cinémas, promotion immobilière…) et impactant le foncier

2) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, JUSTICE SOCIALE, LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES/GRANDE PAUVRETÉ

- Développer les expérimentations destinées à donner une place aux plus exclus et au plus pauvres (type TZCLD…)
- Aller vers la co-détermination en entreprise en associant plus étroitement les salariés aux décisions

3) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET NOUVEL IMAGINAIRE : UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION SOCIÉTALE

- Réduire significativement le temps de travail, de façon conséquente (28 voire 25 heures)
- Sortir du marketing territorial et de l'obsession CAME (Compétitivité, attractivité, métropolisation, excellence)

4) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET POUVOIR D'AGIR CITOYEN POUR TOUTES ET TOUS.

Sortir d'une approche segmentée du développement économique pour réencastrer l'économie dans le territoire (ses valeurs, son projet de territoire)

Pour un 2021 sous le signe du développement local, commander ici le livre "Vous avez dit … territoires, intercommunalités, développement local"

CONTRIBUTION DE MOUVEMENT SOL

1) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENCE TERRITORIALE

PROPOSITION : Soutenir le développement des Monnaies locales complémentaires

Reconnues par la loi ESS de juillet 2014, qui les a inscrites au Code monétaire et financier, les monnaies locales complémentaires (MLC) se développent en France depuis 2010 et il en existe aujourd'hui 80, à des stades divers de développement, mais toutes ancrées dans une démarche d'Économie sociale et solidaire.
En circulant seulement au sein d'un réseau d'adhérents à l'association gestionnaire, les MLC stimulent les échanges entre ces commerçants, paysans, PME, professions libérales, etc. et développent ainsi une économie circulaire locale.
Les monnaies locales sont donc aujourd'hui une forme émergente de l'ESS qui permet d'accompagner les mutations de la société en renforçant à la fois la résilience des territoires, la solidarité et la Transition écologique.

2) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, JUSTICE SOCIALE, LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES/GRANDE PAUVRETÉ

PROPOSITION : Adapter le cadre juridique afin de faciliter l'usage des monnaies locales complémentaires par les collectivités territoriales et ainsi décupler leur impact notamment dans leur dimension monnaie sociale

Soutenir les associations de monnaies locales complémentaires et les acteurs structurants du secteur (La Fédération Nationale, l'Institut des Monnaies Locales, etc.) par la mise en place de fonds dédiés.

3) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET NOUVEL IMAGINAIRE : UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION SOCIÉTALE

PROPOSITION : Encourager le développement des monnaies locales
En étant le premier État européen à reconnaître en 2014 les monnaies locales, la France a souhaité encourager leur développement. Sept ans plus tard, la France est le pays comptant le plus de monnaies locales, ainsi que la plus importante monnaie locale d'Europe, l'Eusko, au Pays Basque. Le secteur est aujourd'hui en train de se structurer, avec notamment une fédération française des monnaies locales, le Mouvement SOL, et un organisme de formation dédié, l'Institut des monnaies locales.
Les Villes, les Intercommunalités, les Régions s'impliquent de plus en plus aux côtés de leurs monnaies locales, sur tout le territoire : Bourgogne, Nouvelle-Aquitaine, etc.
Comment l'État peut-il, sept ans après la loi ESS de 2014, participer à cette dynamique citoyenne multi-partenariale qui permet de répondre aux enjeux de notre temps ? Les monnaies locales fédérées au sein du Mouvement SOL font trois propositions :

1. Une amélioration du cadre juridique
2. Un soutien aux acteurs
3. Une action de communication en faveur des monnaies locales

L'Etat pourrait organiser, en partenariat avec la fédération des monnaies locales, une ou plusieurs campagnes de communication nationale pour promouvoir l'usage des monnaies locales par l'ensemble des parties prenantes des territoires : entreprises, associations, collectivités, habitants,...

4) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET POUVOIR D'AGIR CITOYEN POUR TOUTES ET TOUS.

PROPOSITION : organiser, avec l'Etat et le Mouvement SOL, une grande journée de mobilisation avec l'ensemble des acteurs du développement territorial et de l'ESS (Collectivités, CRESS, CCI, etc.)

L'objectif serait d'échanger sur l'apport des MLC à la résilience des territoires et sur la manière de les articuler aux dynamiques de transition existantes.

Les monnaies locales sont des dispositifs récents et encore méconnus des services de l'État. Afin de faciliter la mise en place de ces innovations au niveau territorial, une information des agents du Trésor pourrait être menée par le Gouvernement, en lien avec le Mouvement Sol, par tout moyen adapté pour cela.

CONTRIBUTION DE PAROLES DE CHÔMEURS

1) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENCE TERRITORIALE

L'objectif de notre collectif est de partir des paroles et des besoins des personnes en recherche d'emploi pour promouvoir une politique qui respecte le droit à l'emploi et à l'accompagnement vers l'emploi.

Lancement d'un questionnaire en ligne* (actuellement 250, objectif 500) et création de Groupes locaux ou et de parole à partir desquels est réalisé un livre Blanc qui formera le chapitre « Chômage » de la plateforme présidentielle du Collectif ALERTE pour une Transition écologique et la résilience territoriale

* ; Consultation, via une plateforme en ligne https://f-r.surveymonkey.com/r/Q2ZMP6L

2) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE, JUSTICE SOCIALE, LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES/GRANDE PAUVRETÉ

- ALLER VERS » Notamment les quartiers Politique de la Ville, les secteurs ruraux en rupture économiques, en inégalité sociales et Grande pauvreté : Collectif ALERTE (CCSC-Vaincre le Chômage, SNC), TZCLD…

- Promotion de plaidoyers locaux sur base départementale. Par exemple, si cela est possible, autour d'assemblées citoyennes pour l'insertion et l'emploi de qualité. Ces assemblées pourraient aussi travailler sur les résultats de la concertation et des expérimentations départementales du service public de l'insertion et de l'emploi à laquelle Alerte a participé. Le SPIE est un des rares piliers de la stratégie de lutte contre la pauvreté. La place réservée, dans le SPIE, à la parole des personnes pour l'élaboration de leur contrat, est essentielle.

3) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET NOUVEL IMAGINAIRE : UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION SOCIÉTALE

Qualifier la recherche d'emploi comme un « passage » et non un « statut », faciliter l'accompagnement à l'initiative de la personne en recherche d'Emploi qui reste à l'initiative de l'action : Groupes locaux (CCSC-Vaincre le Chômage, SNC.)

4) DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET POUVOIR D'AGIR CITOYEN POUR TOUTES ET TOUS.

Création de Groupes Locaux ex :Toulouse, Rennes avec Groupes de Paroles ou de réseaux : les Groupes dignes de la JOC, du Secours Cath ou encore TZCDL
Événement Visio Pour présentation du Livre blanc par des personnes privées d'emploi et leurs soutiens.

EN GUISE DE CONCLUSION (ET POUR POURSUIVRE)

Cette Journée, qui a réuni plus de 70 personnes en présentiel en pleine pandémie du Covid, est une construction collective. Le programme a été élaboré grâce à la participation active d'une quinzaine de personnes issues de plusieurs réseaux du MES et plus largement de l'ESS, du développement local et de l'insertion sociale.

Cette journée avait pour objectif de rassembler nos réseaux et de contribuer à la dynamique nationale de la République de l'ESS. Nous avons également tenu, avec une implication importante de la part de PES 21, a en faire un événement ancré sur son territoire, et nous remercions l'ensemble des acteurs locaux qui ont participé à sa réussite.

Cette journée s'est nourrie des contributions des réseaux, collectées avant l'événement. Elle a conduit à la rédaction collective de propositions issues des deux temps d'ateliers de l'Agora. Les actes rendent compte de cette richesse, et nous avons choisi de ne pas prioriser les propositions, au risque de répétitions et de redondances. Notre Agora ne s'arrête pas à cette journée, et les productions d'ici seront reprises ailleurs pour continuer à nourrir le mouvement, pour que la démocratie économique s'incarne dans la République de l'ESS.

Les échanges que nous avons pu avoir à l'occasion de la table ronde avec les membres du comité d'animation de la République de l'ESS ou avec lesreprésentants des collectivités locales qui ont participé à cette journée nous confirme que l'on ne peut pas faire l'économie de la démocratie et que la démocratie économique constitue un pilier fondamentale d'une République sociale et solidaire. Il nous reste à continuer de construire les moyens de sa mise en œuvre dans nos pratiques et nos actions futures.

A l'issue de cette première rencontre, notre Agora : « démocratie économique : utopie ou réalité ? » continue son cheminement vers le congrès national de la République de l'ESS qui se tiendra le 10 décembre à Paris.

Prochaine étape, lors de l'événement POP MIND qui aura lieu du 5 au 7 octobre à Orléans (au 108) avec un atelier « Démocratie économique et droits culturels : utopie ou réalité ? » Contribution Culture et ESS pour la République de l'ESS le mercredi 6 après-midi : https://www.pop-mind.eu/republique-de-less/
Puis à l'occasion du FRESS 2021 à Toulouse les 20 et 21 novembre 2021 sur le thème « Démocratie Economique, utopie ou réalité ? : Partageons nos pratiques pour une citoyenneté pour toutes et tous en Occitanie »

Au plaisir de vous y retrouver….

ANNEXES

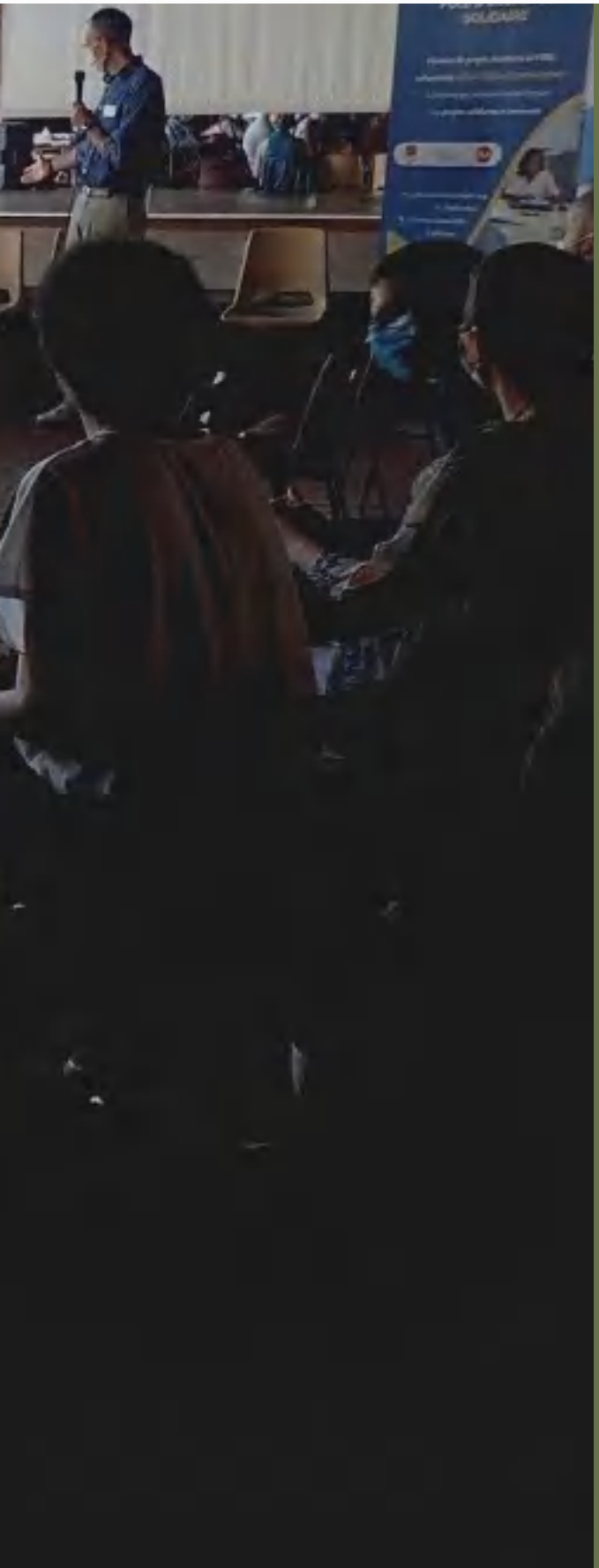

1 - PRESSE

Info Dijon, 15 juin 2021

https://www.infos-dijon.com/news/vie-locale/vie-locale/dijon-la-republique-de-l-economie-sociale-et-solidaire-vise-a-engager-tous-les-citoyens.html

2 - VIDÉOS

Facebook Mouvement pour l'Economie Solidaire
https://www.facebook.com/mouvementeconomiesolidaire

You Tube Mouvement pour l'Economie Solidaire
https://www.youtube.com/channel/UCeSjEGferLyhmNPk8Nu_jbQ

Agora République de l'ESS - Tatiana Desmarest présidente de la CRESS de Bourgogne
https://www.youtube.com/watch?v=WG0H4J2D-8c

Agora République de l'ESS - Océane Charret-Godard Vice-Présidente conseil régional de Bourgogne
https://www.youtube.com/watch?v=sXZI154X8Ew

Agora République de l'ESS – PES 21- Michel Turban
https://www.youtube.com/watch?v=d-xvmVXzyKs

Agora République de l'ESS - PES 21 - Jean-Louis Mordini et l'ESS
https://www.youtube.com/watch?v=_W9-w4X5OC8

Agora République de l'ESS - APES Haut-de-France - Luc Belval et son parcours dans l'ESS
https://www.youtube.com/watch?v=sSJL9DMiAp4

Agora République de l'ESS - Mouvement SOL - Charles LESAGE et la démocratie économique
https://www.youtube.com/watch?v=04IyU5jNObY

Toutes ces vidéos sont disponibles sur la chaine Youtube du Mouvement pour l'économie solidaire Occitanie

ANNEXES

PHOTOS

Communiqué de presse du Collectif pour la parole des chômeurs, 15 février 2021

Donner la parole aux personnes au chômage :

Le collectif "Pour la parole de chômeurs" lance une consultation nationale.

Dans un contexte de crises sanitaire et économique, les personnes au chômage sont doublement pénalisées et leurs paroles encore moins audibles. Un collectif d'associations engagées dans l'accompagnement vers l'emploi lance une consultation nationale pour collecter les attentes et les besoins des personnes au chômage afin de les porter auprès des candidats aux élections présidentielles de 2022.

Il est plus que jamais indispensable de donner la parole aux personnes au chômage, qu'elles subissent cette situation depuis plus d'un an ou qu'elles aient perdu leur emploi suite aux conséquences de la crise sanitaire. Leurs voix doivent compter dans le débat public : c'est pourquoi treize associations et organisationsforment le collectif Pour la parole de chômeurs ets'unissent pour lancer une consultation auprès des personnes en recherche d'emploi pour comprendre leurs attentes, leurs besoins et leurs aspirations.

« Nous devons écouter et entendre la parole des chercheurs d'emploi, particulièrement dans ce contexte, si nous voulons lutter efficacement contre le chômage et favoriser le retour à l'emploi de celles et ceux qui en sont éloignés », expliquent d'une même voix Vincent Godebout (SNC), Paul Israël (CCSC) et François Soulage, animateur du collectif.

Toutes les personnes au chômage sont invitées à répondre à un questionnaire en ligne, disponible sur la plateforme Expressions. En complément de cette consultation digitale, les membres du collectif s'appuient sur leurs réseaux respectifs, partout en France, pour organiser, dans le respect des mesures sanitaires, des ateliers destinés aux personnes sans emploi, afin de lutter contre leur isolement et de donner l'occasion, en particulier à celles qui sont en fracture numérique, de s'exprimer sur les effets concrets du chômage et sur la façon dont elles envisagent l'avenir. Ces témoignages alimenteront un livre blanc qui rassemblera les propositions émergeant de cette consultation.

Les membres du collectif Pour la parole de chômeurs :

ALERTE, ATD-Quart Monde, Atout Différence, le CCSC-Vaincre le chômage, le Centre de recherche et d'action sociales (CERAS), GRED - Maison d'Église Notre-Dame de Pentecôte, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC), le Pacte civique, Participation et Fraternité, le Secours catholique, Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) et Visemploi forment le collectif Pour la Parole de chômeurs. Il est animé par François Soulage, ancien président national du Secours catholique.

Lien vers la consultation : https://sncexpressions.fr/enquetes/

Contacts presse :

Solidarités nouvelles face au chômage - SNC / Yaëlle Szwarcensztein / 06 29 80 36 15 / yaelle.szwarcensztein@snc.asso.fr

ALERTE / Manon Jullien / 01 53 36 35 09 / mjullien@uniopss.asso.fr

ATD-Quart Monde / Emilie Perraudin / 06 28 61 69 05 / emilie.perraudin@atd-quartmonde.org

Atout Différence / Jacques Fertil / jacques.fertil@orange.com

CCSC - Vaincre le chômage / José Dhers / 06 34 13 58 21 /jdhers@wanadoo.fr

Ceras / Marcel Remon / marcel.remon@ceras-projet.com

GRED - Notre-Dame de Pentecôte / Alain Troussard / alain.troussard@homera.fr

Jeunesse ouvrière chrétienne - JOC / Cécile Molin / 01 49 97 00 24 / cecile.molin@joc.asso.fr

Mouvement rural de jeunesse chrétienne - MRJC / Robin Diaz / 01 48 10 38 30

Le Pacte civique / Charles Cusseau : 01 44 07 00 06 / charles.cusseau@pacte-civique.org

Participation et Fraternité / Bruno Thomasset / 06 14 32 89 72 / brunothomasset.pef@gmail.com

Secours catholique / Djamila Aribi / 06 85 32 23 39 / djamila.aribi@secours-catholique.org

Visemploi / Suzanne Valle / visemploi@orange.fr

UN OUVRAGE INSPIRANT

Quel monde associatif demain ? : Mouvements citoyens et démocratie

Patricia Coler, Marie-Catherine Henry, Jean-Louis Laville, Gilles Rouby

Cet ouvrage issu d'une recherche participative croisant les réflexions entre chercheurs et acteurs associatifs de divers secteurs (culture, défense des droits, éducation populaire, social…) propose un ensemble d'analyses originales pour penser l'avenir du monde associatif. Deux scénarios contrastés sont ainsi envisagés. L'un pointe les limites qui entravent son action ou peuvent l'affaiblir (la néo-philanthropie la marchandisation, la managérialisation…). Le second relève les dynamiques à approfondir ou à mettre en œuvre pour affirmer le potentiel transformateur des associations (travail sur leur fonctionnement interne, synergies au sein de l'économie sociale et solidaire, approches par le commun, coconstruction de l'action publique…). Ici, nulle naïveté ou idéalisation des associations mais le constat de l'importance des mouvements citoyens pour éviter l'isolement et le désarroi qui font le lit de l'autoritarisme et menacent la démocratie. La défense de celle-ci passe en effet par la multiplication des espaces de délibération et d'action. Cet ouvrage se veut avant tout un outil à mobiliser pour alimenter les débats en leur sein.

CNLRQ
Mail : accueil@cnlrq.org
www.regiedequartier.org

Le Manifeste des Régies de quartier

Assemblée Générale 15 et 16 mai 1993 à Bierville (91)

Le développement de l'exclusion, sous toutes ses formes, touche des populations de plus en plus nombreuses et variées, accentue les fractures sociales et interroge la société dans son ensemble.
Le seul mot de "banlieues", porteur aujourd'hui de tant d'images négatives relayées parfois complaisamment par le "pouvoir médiatique", renforce le sentiment d'exclusion, d'abandon et de relégation de ceux qui y vivent.
Pour en finir avec le développement du seul discours sur ces mécanismes d'exclusion, il faut raconter, montrer, expliquer tout ce qui se construit de positif, de dynamique dans ces quartiers populaires.
La société doit comprendre que le malaise des villes n'est qu'une manifestation du problème plus global qui se pose en elle. En conséquence, elle se doit de modifier fondamentalement son comportement, son regard sur les quartiers et leurs habitants.
Plus que jamais, c'est à l'ensemble de la population de rechercher de nouveaux axes pour un projet social, construit pour les hommes par des hommes.
La remise en cause est globale, tout comme la recherche des solutions devra l'être. Aucun des thèmes majeurs du travail, de la sécurité, du logement, de la santé, de la formation, de l'intégration, de l'éducation, ne peut se passer de la compréhension des autres pour s'éclairer lui-même.
A leur échelle, les Régies de quartier et leurs partenaires portent cette préoccupation depuis quelques années. Ils entendent la promouvoir pour briser avec les stratégies d'abandon et de renoncement.
La Régie de quartier est une réponse originale et efficace. Elle se singularise en contribuant à recréer, réorganiser et revitaliser le territoire à partir d'activités économiques de proximité. Celles-ci trouvent leur source dans le maintien et l'amélioration du cadre de vie, la mobilisation et l'implication des habitants.

Les Régies de quartier mettent en synergie trois approches essentielles :

Une approche sociale

Par l'activité salariée qui lui est proposée, l'habitant du quartier reprend pied et se trouve confronté à une réalité de travail avec ses contraintes mais aussi ses atouts.
Cela restaure le sentiment d'appartenance à un groupe, la confiance en soi et en l'autre.
Cela met en valeur les aspects structurants du travail.
Les Régies engagent le pari de la reconstruction d'une vie de quartier par l'investissement collectif de ses propres acteurs et leur participation effective. Se mettent alors en place des mécanismes d'autorégulation sociale.
Les Régies de quartier s'affirment comme des structures vivantes refusant une logique défaitiste. Proches de la vie des gens et des réalités quotidiennes, elles favorisent ou renforcent des expériences communautaires originales.
Grâce à l'activité des Régies et le temps qu'elles se donnent, les tensions présentes dans les quartiers se transforment en forces positives, chacun comprenant son intérêt à progresser avec les autres en s'appuyant sur son implication personnelle.
Les partenaires locaux trouvent là pour s'impliquer un objet neuf qui force leur respect et leur adhésion.
Les Régies de quartier, en plaçant leur dispositif dans un partenariat local vivant, développent à terme de nouvelles expériences sociales, collectives et politiques.
S'élabore ainsi un projet pour vivre ensemble construit avec les habitants et pour les habitants.

Un ancrage économique

Contrairement aux entreprises du secteur concurrentiel et au secteur public, les Régies conjuguent services de proximité, demande sociale et droit au travail.
Les habitants des quartiers ne peuvent se satisfaire de la seule "Solidarité nationale" qui les laisse impuissants à maîtriser leur avenir ou à formuler leurs propres projets.
Les Régies de quartier participent à la construction d'une économie solidaire basée sur l'amélioration de la gestion urbaine d'unterritoire et sur la redistribution des flux financiers ainsi collectés.
Cette solidarité choisie est dans les quartiers une valeur positive. Elle restaure les valeurs de droit et de justice remises en cause par des politiques urbaines aberrantes du passé.
Elle appelle bien sûr à une urba-

Comité National de Liaison des Régies de Quartier

nisation à vocation plus humaine, favorisant des valeurs de convivialité et de solidarité.

Les Régies de quartier sont un lieu d'apprentissage.
Elles crédibilisent aux yeux des habitants la volonté de la société de faire respecter ce droit au travail.

L'enjeu de la citoyenneté
Le principe fondateur de toute Régie de quartier est la participation, l'implication et la responsabilisation des habitants, seuls gages d'améliorations durables.
La Régie de quartier s'efforce donc de rendre possibles tous les apprentissages successifs nécessaires à cette finalité, en particulier ceux de la formation à la compréhension des mécanismes à l'oeuvre dans la vie quotidienne des quartiers.
Sa structure associative permet :
De déplacer les partenaires sur le terrain des habitants,
- De favoriser l'expression directe des habitants et leur créativité,
- D'accéder, au travers de la tâche immédiate de gestion du territoire, aux décisions du long terme.

Ce degré de responsabilité ne peut s'envisager sans une réelle circulation d'information.

A travers ces trois approches, les Régies de quartier s'affirment comme :

Un outil de proximité
Chacun doit pouvoir identifier les différents acteurs et peser sur une gestion construite à l'échelle humaine. C'est une condition pour la prise de responsabilité des habitants qui ne saurait se limiter à l'exécution pure et simple d'une prestation de service.
Des réalisations très concrètes touchant à la vie quotidienne des gens en sont un moyen prioritaire.

Un moyen d'intervention économique
La crédibilité et le rayonnement des Régies résultent :
- De leur capacité à gérer des marchés et à exécuter des prestations de qualité,
- De leur aptitude à initier et à réaliser des services toujours mieux adaptés aux besoins des habitants.

C'est là le champ d'intervention prioritaire des Régies si elles ne veulent pas courir le risque d'une perte d'identité, d'une dilution de compétences et d'une diminution d'efficacité.
En gardant leur singularité, elles seront reconnues avec et par leurs partenaires dans les dynamiques créées aujourd'hui pour le développement local : cela fonde leur légitimité.

Une démarche d'insertion
Les Régies sont porteuses d'une démarche d'insertion par l'économique qui se construit à travers des projets précis faisant l'objet d'évaluations.
Pour y parvenir elles doivent offrir des conditions de travail décentes, une politique de formation et une aide à l'élaboration d'un projet professionnel.
Les parcours sont bâtis avec les partenaires de l'insertion et de l'environnement économique.

Un lieu de vie principalement animée par les habitants
La participation des habitants se concrétise dans les Régies de quartier à deux niveaux, le salariat et la prise de responsabilité dans les différentes instances de l'association.
Cette dernière doit être significative : c'est la garantie d'authenticité dans les réponses apportées par l'ensemble des acteurs.

Cette double présence est fondamentale.
Les Régies de quartier se veulent un lieu privilégié de rencontre -entre les habitants, les acteurs institutionnels et les collectivités locales- où s'exerce pleinement le droit des populations à décider de ce qui les concerne.

Organisateurs, contributeurs et intervenants

Merci aux 70 participants qui ont contribué à la réussite de cette journée

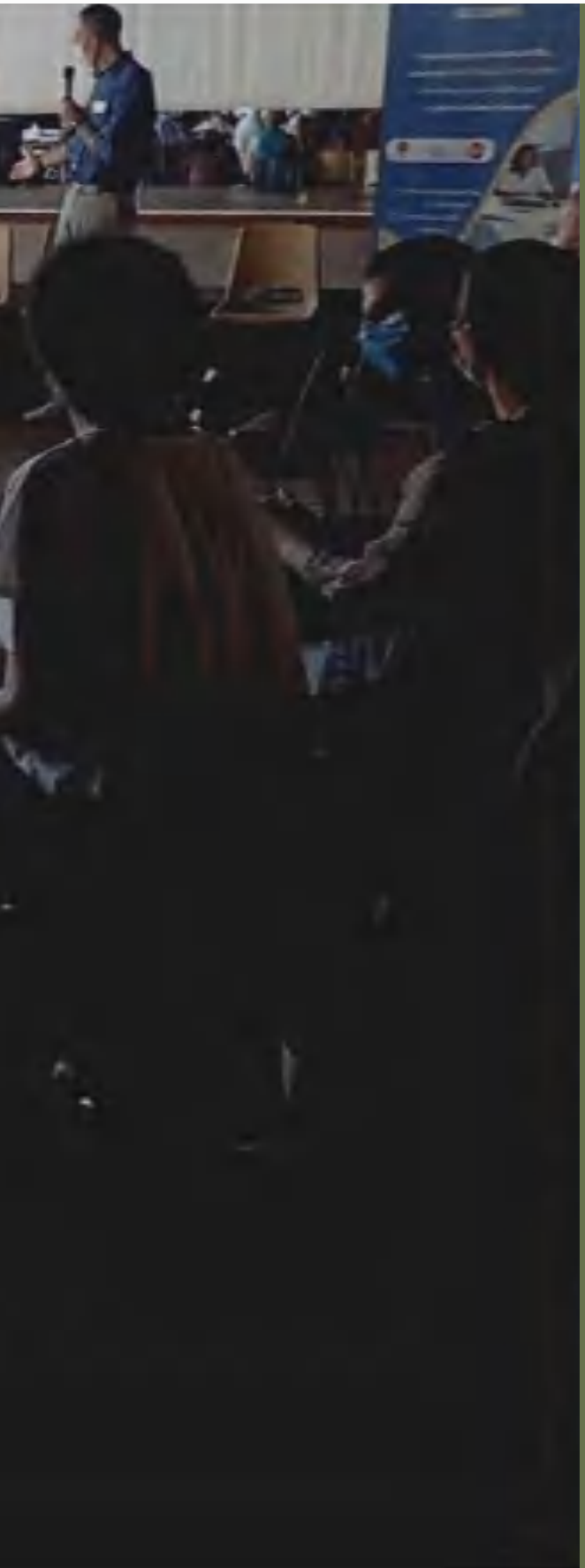

Organisateur de la journée

Sous la direction de Bérénice Dondeyne, Administratrice MES France, Vice-Présidente ESS France et Co-Présidente du MES Occitanie, de Fabrice Penasse, Administrateur MES France et Directeur PES 21 et de Bruno Lasnier, Délégué général MES France.
Cette journée a été organisée par les équipes du PES 21 et du MES France avec le soutien de la MJC de Bourroches-Valendons.

Contributeurs à l'élaboration du programme

Les réseaux du MES : Artisans du Monde, ARDES, APES, CAC, CNLRQ, CRESOL, MES Occitanie, PIIRAMAP, OPALE, PES21, UFISC.

Les réseaux contributeurs : Collectif Paroles de Chômeurs, Les LOCALOS, Mouvement SOL, E-Graine, UNADEL,

Personne ressource associée : Danièle DEMOUSTIER, économiste à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble et membre du collectif d'animation de la République de l'ESS.

Partenaires et intervenants

Jérôme SADDIER Président d'ESS France et du Crédit Coopératif Tatiana DESMAREST Présidente de la CRESS BFC et Directrice MGEN du Territoire de Belfort ·
Denis HAMEAU, Vice-président du Conseil régional Bourgogne Franche Comté, en charge de l'économie sociale et solidaire et membre du M'ES
Avec les témoignages précieux d'Initiatives locales : La Recyclade, Court Circuit 21, Maison Phare,

Rédaction des Actes et Communication

Direction éditoriale : Bruno Lasnier, Bérénice Dondeyne et Fabrice Pennasse

Rédaction et mise en page :Audrey Badet, Quentin Angely

Evénement réalisé avec le soutien de la Fondation pour le progres de l'Homme

Edition MES octobre 2021